

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Société de financement des infrastructures locales du Québec



Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Société de financement des infrastructures  
locales du Québec



Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013

*Société de financement  
des infrastructures  
locales*

Québec 

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**Société de financement des infrastructures locales du Québec**  
Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Février 2014  
ISBN 978-2-550-69450-2 (Imprimé)  
ISBN 978-2-550-69451-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2014



Québec, le 19 décembre 2013

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2013.

En plus de présenter les états financiers audités, ce rapport fait état des résultats de l'année et de l'application des politiques gouvernementales, des lois et des règlements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas Marceau

p. j.



Québec, le 16 décembre 2013

Monsieur Nicolas Marceau  
Ministre des Finances et de l'Économie  
12, rue Saint-Louis, bureau 1.13  
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous sou mets le 8<sup>e</sup> rapport annuel d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec. Ce rapport vous est remis pour dépôt à l'Assemblée nationale. Il a été produit conformément aux dispositions de la Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec ainsi que de la Loi sur l'administration publique.

La Société a poursuivi la mise en œuvre de son Plan d'investissements 2010-2014. Au 31 mars 2013, la Société a engagé 2 329,0 millions de dollars dans différents projets d'infrastructures locales et de transport en commun, soit 81,5 % de l'enveloppe du plan d'investissements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président du conseil d'administration,



Marc Grandisson

p. j.

c. c. M. Luc Monty, sous-ministre des Finances et de l'Économie



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT .....</b>	<b>1</b>
<b>PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES.....</b>	<b>3</b>
<b>POINTS SAILLANTS .....</b>	<b>7</b>
<b>ÉTAT DE SITUATION DES PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ.....</b>	<b>9</b>
<b>BILAN DE L'EXERCICE 2012-2013 .....</b>	<b>13</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013.....</b>	<b>15</b>
<b>RAPPORT DE LA DIRECTION.....</b>	<b>17</b>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.....</b>	<b>19</b>
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS .....</b>	<b>21</b>
<b>ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ ET DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE).....</b>	<b>22</b>
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....</b>	<b>23</b>
<b>ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE.....</b>	<b>24</b>
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>25</b>
<b>EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES .....</b>	<b>35</b>
<b>GOVERNANCE .....</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>43</b>



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je présente le rapport d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec pour l'exercice financier clos le 31 mars 2013. Outre la présentation des états financiers, ce rapport dresse un état de situation des programmes de financement de la Société au 31 mars 2013 ainsi qu'un bilan du Plan d'action de développement durable 2007-2013.

Depuis sa mise en place, la Société exerce un rôle de premier ordre en matière de financement d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun. À l'heure où l'état de ces infrastructures commande des interventions essentielles, les programmes de financement de la Société constituent des leviers financiers importants pour les municipalités et les organismes municipaux.

Il convient d'ailleurs de rappeler que, depuis sa création, la Société a autorisé près de 4 milliards de dollars en aide financière pour des projets d'infrastructures.

### □ Poursuite du Plan d'investissements 2010-2014

Au 31 mars 2013, la Société a approuvé le versement de subventions de 2 329,0 millions de dollars pour la réalisation de divers projets d'infrastructures dans le cadre du Plan d'investissements 2010-2014, soit 81,5 % de l'enveloppe prévue de 2 856,1 millions de dollars. De ces montants, 1 877,7 millions de dollars ont été alloués à des projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale, alors que 451,3 millions de dollars ont été accordés à des projets d'infrastructures de transport en commun.

Le prochain exercice financier marquera la dernière année du Plan d'investissements 2010-2014.

### □ Un portrait du prochain exercice financier

Au cours de l'automne 2013, le gouvernement du Québec entreprendra des négociations avec le gouvernement du Canada pour le renouvellement de l'entente prévoyant le transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Au terme de ces négociations, le gouvernement fera connaître aux municipalités et aux organismes municipaux le prochain Plan d'investissements de la Société et les modalités d'application qui s'y rattacheront.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration pour la qualité de leur participation aux travaux du conseil, notamment M. Éric Ducharme, M. Mario Bouchard et M. François Picard, qui ont terminé leur mandat.

Le président du conseil d'administration,



Marc Grandisson



# PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES

## 1. Mission

Créée en 2004, la Société a pour mission de verser une aide financière aux municipalités et aux organismes municipaux pour la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun ainsi que des projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

L'aide financière accordée par la Société est déterminée par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministre des Transports en fonction du Plan d'investissements et des modalités de versement approuvées par le gouvernement.

## 2. Fonctionnement

Placée sous l'autorité du ministre des Finances et de l'Économie, la Société ne compte pas d'effectif. Elle concrétise sa mission et assure la gestion quotidienne de ses affaires grâce à des ententes de services conclues avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ), le ministère des Transports du Québec (MTQ) et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

### Responsabilités dévolues aux partenaires

---

MAMROT	Gestion des programmes qui concernent les projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et ceux qui ont des incidences économiques, urbaines et régionales.
MFEQ	Comptabilité, secrétariat et gestion des fonds et du compte bancaire de la Société.
MTQ	Gestion des programmes qui concernent les projets d'infrastructures de transport en commun.
SAAQ	Perception des droits d'immatriculation additionnels à l'égard des véhicules munis de moteurs de forte cylindrée <sup>(1)</sup> .

---

(1) Ces droits d'immatriculation additionnels découlent d'une mesure du budget 2004-2005 du gouvernement du Québec. Ils visent à favoriser la réduction des émissions polluantes des véhicules et des gaz à effet de serre. L'ensemble des droits perçus est versé à la Société.

La Société, à l'instar des ministères et d'autres organismes, est assujettie, en matière de reddition de comptes, aux exigences de la Loi sur l'administration publique. Elle est notamment tenue de rendre compte des mesures de réduction des dépenses mises en place, des activités réalisées dans le cadre de son plan d'action de développement durable et de sa conformité avec la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec.

La loi constitutive de la Société prévoit certaines mesures favorisant la transparence de ses actions, telles que :

- l'obligation de fournir chaque année au ministre des Finances et de l'Économie les états financiers vérifiés par le Vérificateur général du Québec ainsi qu'un rapport d'activité;
- le dépôt, par le ministre des Finances et de l'Économie, des états financiers et du rapport d'activité à l'Assemblée nationale;
- la présence au conseil d'administration de deux élus locaux, nommés par le gouvernement après consultation des deux associations municipales.

### 3. Clientèle

La clientèle de la Société comprend l'ensemble des municipalités du Québec, les régies municipales et intermunicipales de transport, les sociétés de transport en commun et les regroupements de municipalités<sup>1</sup>.

### 4. Programmes de financement

La Société administre quatre programmes, soit le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) et le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS). Ces programmes permettent aux bénéficiaires de financer le maintien de leurs actifs, la résorption de leur déficit d'entretien et la mise aux normes de certaines infrastructures, dont celles qui sont liées à l'eau potable et aux eaux usées.

Le principal programme administré par la Société, à partir duquel est fait un plan d'investissements, est celui de la TECQ. Les autres programmes sont pratiquement terminés.

#### 4.1 Aperçu du programme TECQ

Mis en œuvre dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, le programme TECQ est alimenté par le Fonds de la taxe sur l'essence du Canada et par la contribution du Québec.

Le programme est constitué de deux volets, soit les infrastructures municipales en matière d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et les infrastructures de transport en commun. Chacun des volets comporte une liste de travaux admissibles.

#### Exemples de travaux admissibles au programme

Volet	Exemples de travaux admissibles
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	La mise aux normes d'équipements de captage et de traitement de l'eau potable et de collecte et de traitement des eaux usées.
	La connaissance des conduites d'eau potable et d'égout (inventaire, diagnostic et plan d'intervention pour le renouvellement de ces conduites).
	Le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout.
Infrastructures de transport en commun	La réfection ou l'amélioration des infrastructures de voirie locale (ouvrages d'art municipaux, rues municipales ou autres routes locales).
	L'achat et le remplacement, à l'état neuf, de minibus urbains, d'autobus urbains et de véhicules de service nécessaires pour l'exploitation des réseaux d'autobus.
	L'achat et l'installation de biens servant à l'exploitation d'un réseau de transport en commun et présentant un caractère innovateur au point de vue technologique.
	L'acquisition, la construction, l'agrandissement, le remplacement ou la réfection d'un bien immeuble (garage, terminus, centre administratif ou stationnement d'incitation à l'utilisation du transport en commun).

<sup>1</sup> Sociétés de transport en commun constituées en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun (chapitre S-30.1), regroupements de municipalités autorisés à recevoir des subventions en vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes et les conseils intermunicipaux ou régionaux de transport.

## 4.2 Autres programmes

### ☐ Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

Géré par le MAMROT, le FIMR a pour objectif de permettre, à la faveur d'une aide financière provenant du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, la réalisation de travaux de réhabilitation, de rénovation, d'agrandissement, de remplacement ou de construction d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, de même que des travaux d'infrastructures de soutien au développement local et régional.

Le FIMR a été mis en œuvre dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au programme d'infrastructures conclue le 18 juillet 2005. L'entente prendra fin le 30 septembre 2014. La contribution du Québec est versée par la Société.

### ☐ Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

Le PIQM est un programme d'aide financière sous la responsabilité du MAMROT. Il vise à permettre aux municipalités et aux organismes municipaux la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures à la faveur d'une aide financière gouvernementale. Le programme favorise l'implantation et le maintien d'expertise technique en région.

Le 16 juin 2004, le gouvernement du Québec a bonifié de 200 millions de dollars l'enveloppe de travaux admissibles du PIQM, pour une contribution additionnelle du gouvernement de 100 millions de dollars, afin de financer des projets relatifs à l'eau potable et aux eaux usées. La gestion de cette bonification a été déléguée à la Société.

### ☐ Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Doté d'une enveloppe de 317,8 millions de dollars, le FCIS a permis de financer deux projets, soit l'assainissement de la rivière Saint-Charles à Québec et la mise à niveau des usines d'eau potable à Montréal (Charles-J.-Des Bailleurs et Atwater).

Chacun des projets a fait l'objet d'une entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec. En vertu des ententes, la contribution du Québec doit représenter l'équivalent de la contribution du Canada. Quant aux municipalités, elles assument la différence entre le total des coûts admissibles et la contribution des deux gouvernements.

## 5. Sources de revenus

Pour s'acquitter de ses engagements, la Société dispose de quatre sources de revenus :

- les transferts du gouvernement fédéral issus du Fonds de la taxe sur l'essence;
- les transferts du gouvernement du Québec;
- les droits d'immatriculation additionnels à l'égard des véhicules munis de moteurs de forte cylindrée, perçus par la SAAQ;
- les revenus d'intérêts sur les placements.



## POINTS SAILLANTS

### ☐ Poursuite du Plan d'investissements 2010-2014

Au 31 mars 2013, la Société a approuvé le versement de subventions totalisant 2 329,0 millions de dollars, soit 81,5 % de l'enveloppe du Plan d'investissements 2010-2014 adopté par le gouvernement.

- Des engagements confirmés par la Société, 473,8 millions de dollars doivent être approuvés au cours des prochains exercices financiers.
- Un solde de 53,3 millions de dollars demeure disponible pour de nouveaux projets.

### Plan d'investissements 2010-2014 – État de situation au 31 mars 2013 (en millions de dollars)

	Enveloppe <sup>(1)</sup>	Engagements confirmés <sup>(2)</sup>	Versements		Solde d'enveloppe
			Approuvés	À être approuvés	
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	2 142,8	2 102,8	1 877,7	225,1	40,0
Infrastructures de transport en commun	713,3	700,0	451,3	248,7	13,3
<b>TOTAL</b>	<b>2 856,1</b>	<b>2 802,8</b>	<b>2 329,0</b>	<b>473,8</b>	<b>53,3</b>
			<b>81,5 %</b>		

(1) Enveloppe du Plan d'investissements 2010-2014 révisée selon le décret 593-2013 adopté le 12 juin 2013.

(2) Engagements confirmés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministre des Transports du Québec pour la période 2010-2014.

Sources : Ministère des Finances et de l'Économie, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministère des Transports du Québec.

### ☐ Des investissements répartis sur l'ensemble du territoire québécois

Conformément à sa mission et aux modalités de ses programmes de financement, la Société a permis à l'ensemble des municipalités du Québec de bénéficier de ressources financières afin qu'elles puissent assurer la réfection et l'optimisation d'éléments importants de leurs infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie locale ou de transport en commun.

## ❑ Des réseaux qui contribuent à la qualité de vie des citoyens et à la compétitivité de l'économie

Au cours des années, la Société est devenue un levier de financement incontournable pour les municipalités et les organismes municipaux et a contribué à l'atteinte de certains objectifs gouvernementaux, notamment en matière de transport en commun.

- Augmentation de l'achalandage du transport en commun de 8 % de 2006 à 2012 (Politique québécoise du transport collectif).
  - Selon des données préliminaires publiées en avril 2012 par l'Association du transport urbain du Québec, l'achalandage a crû de 11 % entre 2007 et 2011, surpassant la cible de 8 % inscrite dans la Politique québécoise du transport collectif.
- Rajeunissement des parcs d'autobus.
  - Dans son dernier rapport annuel de gestion, le MTQ constate un rajeunissement considérable des parcs d'autobus. Au cours de l'exercice 2011-2012, l'âge moyen du parc d'autobus est passé de 7,1 ans à 6,2 ans<sup>2</sup>.

Au chapitre des infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale, plusieurs projets ont bénéficié d'une aide financière de la Société. Le tableau qui suit présente quelques projets financés par les programmes de la Société.

### Projets d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun financés dans le cadre des programmes de la Société (en millions de dollars)

Projets	Programme	Montant
Modifications aux usines Desjardins, de la Chaudière et de Saint-Romuald	TECQ	20,0
Réfection de l'usine de production d'eau potable de Trois-Rivières	TECQ	19,9
Aménagement de deux puits sur l'île de Havre-aux-Maisons	TECQ	3,0
Travaux de réfection d'une station d'eau potable de Repentigny	TECQ	20,1
Acquisition de 33 autobus urbains diesel – Réseau de transport de la Capitale	TECQ	14,7
Acquisition de 20 autobus urbains diesel – Réseau de transport de Longueuil	TECQ	9,1
Système d'aide à l'exploitation, de localisation des véhicules et de radiocommunications	TECQ	4,1
Assainissement des eaux usées et approvisionnement en eau potable à Hudson	FIMR	23,5
Mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable à Sherbrooke	PIQM	33,8
Mise aux normes des usines de filtration Charles-J.-Des Bailleurs et Atwater à Montréal	FCIS	234,0

Sources : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministère des Transports du Québec.

<sup>2</sup> MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2011-2012*, « Le contexte et les faits saillants », p. 17.

# ÉTAT DE SITUATION DES PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ

## 1. Programme TECQ

Le suivi du programme TECQ est assuré par la mise à jour des plans d'investissements adoptés par le gouvernement. Ces plans découlent de l'entente Canada-Québec relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe d'accise fédérale sur l'essence. Ils établissent le partage global des sommes à être versées en fonction des catégories de projets d'infrastructures.

Depuis sa création, la Société a appliqué deux plans d'investissements, l'un couvrant la période 2005-2010 et l'autre la période 2010-2014.

### 1.1 Suivi du Plan d'investissements 2005-2010

#### Plan d'investissements 2005-2010 – État de situation au 31 mars 2013 (en millions de dollars)

	Enveloppe <sup>(1)</sup>	Engagements confirmés <sup>(2)</sup>	Versements		Solde d'enveloppe
			Approuvés	À être approuvés	
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	1 315,6	1 313,8	1 313,8 99,9 %	—	1,8
Infrastructures de transport en commun	504,0	490,7	490,7 97,4 %	—	13,3
<b>TOTAL</b>	<b>1 819,6</b>	<b>1 804,5</b>	<b>1 804,5</b>	<b>—</b>	<b>15,1</b>

(1) Enveloppe du Plan d'investissements 2005-2010 révisée selon le décret 432-2009 adopté le 8 avril 2009.

(2) Engagements confirmés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministre des Transports du Québec pour la période 2005-2010.

Sources : Ministère des Finances et de l'Économie, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministère des Transports du Québec.

#### Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures

Au 31 mars 2013, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a autorisé le versement de subventions aux municipalités totalisant 1 313,8 millions de dollars, soit 99,9 % de l'enveloppe adoptée pour ce type d'infrastructures pour la période 2005-2010.

— Un solde non engagé de 1,8 million de dollars a été transféré au Plan d'investissements 2010-2014.

#### Infrastructures de transport en commun

Au 31 mars 2013, le ministre des Transports a autorisé le versement de subventions totalisant 490,7 millions de dollars aux organismes de transport en commun, ce qui représente 97,4 % de l'enveloppe accordée pour ce type d'infrastructures.

— Un solde non engagé de 13,3 millions de dollars a été transféré au Plan d'investissements 2010-2014.

## 1.2 Suivi du Plan d'investissements 2010-2014

### Plan d'investissements 2010-2014 – État de situation au 31 mars 2013 (en millions de dollars)

	Enveloppe <sup>(1)</sup>	Engagements confirmés <sup>(2)</sup>	Versements		Solde d'enveloppe
			Approuvés	À être approuvés	
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	2 142,8	2 102,8	1 877,7 87,6 %	225,1	40,0
Infrastructures de transport en commun	713,3	700,0	451,3 63,3 %	248,7	13,3
<b>TOTAL</b>	<b>2 856,1</b>	<b>2 802,8</b>	<b>2 329,0</b>	<b>473,8</b>	<b>53,3</b>

(1) Enveloppe du Plan d'investissements 2010-2014 révisée selon le décret 593-2013, adopté par le Conseil des ministres le 12 juin 2013.

(2) Engagements confirmés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et le ministre des Transports du Québec pour la période 2010-2014.

Sources : Ministère des Finances et de l'Économie, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministère des Transports du Québec.

#### **Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures**

Au 31 mars 2013, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avait approuvé le versement de subventions aux municipalités totalisant 1 877,7 millions de dollars, soit 87,6 % de l'enveloppe adoptée pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres projets.

Des engagements confirmés par le ministre, 225,1 millions de dollars doivent être approuvés au cours des prochains exercices financiers.

Un solde de 40,0 millions de dollars demeure disponible pour de nouveaux engagements.

#### **Infrastructures de transport en commun**

Pour sa part, le ministre des Transports avait approuvé, au 31 mars 2013, le versement de subventions totalisant 451,3 millions de dollars, soit 63,3 % de l'enveloppe adoptée pour les infrastructures de transport en commun.

Des engagements confirmés par le ministre, 248,7 millions de dollars restent à être autorisés au cours des prochains exercices financiers.

Un solde de 13,3 millions de dollars demeure disponible pour de nouveaux engagements.

## 2. Autres programmes

### Autres programmes – État de situation au 31 mars 2013

(en millions de dollars)

	Coût total des projets présentés	Versements approuvés
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) <sup>(1)</sup>	808,8	442,1
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) <sup>(1)</sup>	317,8	190,0
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) <sup>(2)</sup>	156,3	92,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 282,9</b>	<b>724,8</b>

(1) Source de financement provincial et fédéral.

(2) Source de financement provincial.

Source : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

#### ☐ FIMR

Au 31 mars 2013, le coût total estimé des projets présentés au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est de 808,8 millions de dollars, en baisse de 8,8 millions de dollars par rapport aux estimations du 31 mars 2012.

Le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont contribué à hauteur de 221,1 millions de dollars chacun, pour un total de 442,1 millions de dollars.

#### ☐ FCIS

Au 31 mars 2013, le coût total estimé des projets présentés au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est de 317,8 millions de dollars.

Le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont consenti 190,0 millions de dollars, soit 95,0 millions de dollars chacun.

#### ☐ PIQM

Au 31 mars 2013, le coût total estimé des projets présentés au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est de 156,3 millions de dollars, en baisse de 12,2 millions de dollars par rapport aux estimations du 31 mars 2012.

Le gouvernement du Québec a contribué à hauteur de 92,7 millions de dollars.



## BILAN DE L'EXERCICE 2012-2013

### 1. Revenus

Au cours de l'exercice financier 2012-2013, les revenus de la Société se sont chiffrés à 711,0 millions de dollars, en hausse de 172,2 millions de dollars (32,0 %) par rapport à l'exercice financier 2011-2012 (retraité). Cette augmentation est attribuable à un transfert du gouvernement du Québec de 40,7 millions de dollars et à un rythme de réalisation plus rapide des travaux financés par l'entremise du programme TECQ.

Les transferts fédéraux se sont élevés à 591,9 millions de dollars, comparativement à 465,0 millions de dollars en 2011-2012. Cet écart est imputable à une accélération des engagements autorisés par la Société.

— Le rythme de réalisation des travaux subventionnés par le programme TECQ a été moins rapide qu'anticipé lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 2012-2013 de la Société. Les revenus de transfert du gouvernement fédéral ont donc été surestimés<sup>3</sup>.

Pour l'année financière 2012-2013, la Société a obtenu un revenu de transferts de 40,7 millions de dollars du gouvernement du Québec afin de pourvoir au remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires. Ce revenu de transfert fait suite à l'application de la norme comptable révisée sur les paiements de transfert (chapitre SP-3410).

Les revenus générés par les droits d'immatriculation se sont établis à 70,4 millions de dollars, en hausse de 4,0 millions de dollars (6 %) par rapport au précédent exercice financier, alors que les revenus d'intérêts ont diminué de 1,1 million de dollars (14,9 %) en raison d'un besoin plus important en liquidités.

#### Revenus

(en milliers de dollars)

Sources de revenus	Budget	Exercice financier	
	2012-2013	2012-2013	2011-2012 (retraité)
Transferts			
Gouvernement fédéral	831 213	591 947	464 952
Gouvernement du Québec	—	40 694	—
Contribution du FORT <sup>(1)</sup>	—	1 589	—
Droits d'immatriculation additionnels	73 551	70 436	66 433
Intérêts sur placements	3 000	6 285	7 386
<b>Total</b>	<b>907 764</b>	<b>710 951</b>	<b>538 771</b>

(1) Fonds des réseaux de transport terrestre.

<sup>3</sup> Les revenus de transfert du gouvernement fédéral sont comptabilisés dans les revenus au fur et à mesure que sont respectées les stipulations du gouvernement cédant quant à l'utilisation des sommes reçues ou quant aux actions à accomplir pour les conserver.

## 2. Charges

Pour l'exercice financier 2012-2013, les charges de la Société s'élèvent à 654,1 millions de dollars, dont 651,1 millions de dollars en transferts octroyés aux municipalités et organismes municipaux et 3,0 millions de dollars en honoraires d'administration. Le montant des charges est en baisse de 86,3 millions de dollars comparativement au précédent exercice financier (retraité), notamment en raison de l'application de la norme sur les paiements de transfert (chapitre SP-3410)<sup>4</sup>.

Pour 2012-2013, les déboursés ont été moins élevés que prévu initialement au budget. Cet écart est attribuable :

- au rythme de réalisation des travaux moins rapide qu'anticipé;
- à des frais de gestion plus faibles en raison d'un report de travaux liés au développement informatique du MAMROT.

### Charges

(en milliers de dollars)

Programmes	Budget	Charges	
	2012-2013	2012-2013	2011-2012 (retraité)
Transferts octroyés			
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et autres types d'infrastructures	769 295	552 229	509 033
Infrastructures de transport en commun	152 877	86 172	181 917
FIMR	9 350	9 171	33 207
FCIS	1 436	1 861	6 955
PIQM	1 850	1 706	4 356
	934 808	651 139	735 468
Frais de gestion	5 866	2 993	4 923
<b>Total</b>	<b>940 674</b>	<b>654 132</b>	<b>740 391</b>

<sup>4</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, la Société ne finance plus de projets d'infrastructures par le service de la dette, mais elle demeure responsable des versements d'intérêts sur le service de la dette pour des sommes accordées antérieurement au 1<sup>er</sup> avril 2012.

## **ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, ci-après appelée « Société », ont été dressés par la direction qui est responsable de la préparation et de la présentation des informations financières ainsi que de l'intégrité et la fidélité des données, notamment en ce qui concerne les estimations et les jugements comptables importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

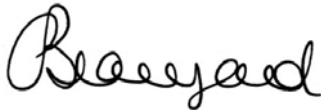
Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction de la Société exerce les contrôles internes qui s'imposent de façon à ce que l'utilisateur soit raisonnablement assuré que l'information financière est pertinente et fiable et que les actifs sont adéquatement protégés. La direction de la Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration de la Société, lequel surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



---

Marc Grandisson,  
Président du conseil d'administration



---

Caroline Beauregard,  
Secrétaire du conseil d'administration

Québec, le 3 décembre 2013



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

## Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit) cumulé et de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

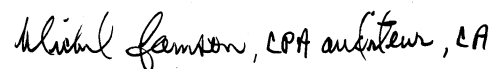
### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de financement des infrastructures locales du Québec au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux instruments financiers et compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés aux paiements de transfert, expliqués à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Québec, le 3 décembre 2013



**SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**De l'exercice clos le 31 mars 2013**  
(en milliers de dollars)

	<b>Budget</b>	<b>2013</b>	<b>2012 Retraité (note 3)</b>
<b>REVENUS</b>			
Transferts			
Gouvernement du Canada – Taxe sur l'essence (note 10)	831 213	591 947	464 952
Gouvernement du Québec (note 4)	—	40 694	—
Contribution du FORT <sup>(1)</sup>	—	1 589	—
Droits d'immatriculation additionnels – SAAQ <sup>(2)</sup> (note 10)	73 551	70 436	66 433
Intérêts	3 000	6 285	7 386
	<b>907 764</b>	<b>710 951</b>	<b>538 771</b>
<b>CHARGES</b>			
Transferts octroyés			
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	769 295	552 229	509 033
Programme d'infrastructures de transport en commun	152 877	86 172	181 917
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	9 350	9 171	33 207
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	1 436	1 861	6 955
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)	1 850	1 706	4 356
Honoraires d'administration (note 5)	5 861	2 980	4 914
Frais financiers	4	12	8
Frais de déplacement et représentation	1	1	1
	<b>940 674</b>	<b>654 132</b>	<b>740 391</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>(32 910)</b>	<b>56 819</b>	<b>(201 620)</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

- (1) Fonds des réseaux de transport terrestre  
(2) Société de l'assurance automobile du Québec

**SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ ET DE LA VARIATION DES ACTIFS**  
**FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)**

**De l'exercice clos le 31 mars 2013**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b> <b>Retraité</b> <b>(note 3)</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ ET DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT</b>	55 345	55 345	114 753
Modifications comptables avec retraitement des années antérieures (note 3)	—	(483 180)	(340 968)
<b>(Dettes nettes) et (déficit) cumulé retraits au début</b>	<b>55 345</b>	<b>(427 835)</b>	<b>(226 215)</b>
 Excédent (déficit) annuel	 (32 910)	 56 819	 (201 620)
 <b>EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ ET DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN</b>	 <b>22 435</b>	 <b>(371 016)</b>	 <b>(427 835)</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

**SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Au 31 mars 2013  
(en milliers de dollars)

	<b>2013</b>	<b>2012</b> <b>Retraité</b> <b>(note 3)</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	8	4
Équivalent de trésorerie (note 6)	543 623	312 042
Placements (note 7)	—	390 095
Transferts à recevoir du FORT	1 847	—
Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ	17 366	19 479
Intérêts courus à recevoir	—	1 415
	<b>562 844</b>	<b>723 035</b>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	42 597	82 822
Transferts et contributions reportés (note 10)	423 407	552 302
Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires (note 11)	467 856	515 746
	<b>933 860</b>	<b>1 150 870</b>
<b>(DETTE NETTE) ET (DÉFICIT) CUMULÉ</b>	<b>(371 016)</b>	<b>(427 835)</b>

**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 12)**

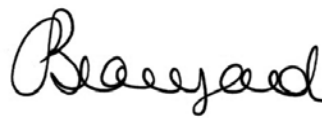
**ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR (note 15)**

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

Pour le conseil d'administration,



Marc Grandisson, Président du conseil d'administration



Caroline Beauregard, secrétaire

**SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
 De l'exercice clos le 31 mars 2013  
 (en milliers de dollars)

	<b>2013</b>	<b>2012</b> <b>Retraité</b> <b>(note 3)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (déficit) annuel	56 819	(201 620)
Ajustement pour :		
Escomptes sur placements de portefeuille	(4 377)	—
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement des transferts et des contributions reportés	(128 895)	1 691
	<u>(76 453)</u>	<u>(199 929)</u>
Variation des actifs financiers et des passifs liés au fonctionnement		
Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ	2 113	(1 782)
Transferts à recevoir du FORT	(1 847)	—
À recevoir du gouvernement du Québec – sans intérêt ni modalité de remboursement	—	144
Intérêts courus à recevoir	1 415	373
Créditeurs et charges à payer	(40 225)	29 659
Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires	(47 890)	180 688
	<u>(86 434)</u>	<u>209 082</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b><u>(162 887)</u></b>	<b><u>9 153</u></b>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Placements effectués	(1 149 829)	(1 542 164)
Produit de dispositions et de rachats de placements	1 544 301	1 640 255
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b><u>394 472</u></b>	<b><u>98 091</u></b>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>231 585</b>	<b>107 244</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b><u>312 046</u></b>	<b><u>204 802</u></b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b><u>543 631</u></b>	<b><u>312 046</u></b>
<b>LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT :</b>		
Trésorerie	8	4
Équivalent de trésorerie	543 623	312 042
	<u>543 631</u>	<u>312 046</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# **SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

De l'exercice clos le 31 mars 2013  
(en milliers de dollars)

---

### **1. Statut constitutif et nature des activités**

La Société de financement des infrastructures locales du Québec est une personne morale, mandataire de l'État, instituée en vertu de la *Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec* (RLRQ, chapitre S-11.0102) en date du 17 décembre 2004. Elle a pour mission de verser une aide financière aux municipalités et aux organismes municipaux pour contribuer à la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun ainsi que de projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

Les revenus de la Société proviennent de transfert du gouvernement du Canada, de droits d'immatriculation additionnels à l'égard de véhicules munis de moteur de forte cylindrée et d'une contribution du gouvernement du Québec. Les droits d'immatriculation additionnels sont perçus par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour le compte de la Société.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LRC 1985, 5e suppl.), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

### **2. Principales méthodes comptables**

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que les droits d'immatriculation additionnels et certains frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

#### **■ INSTRUMENTS FINANCIERS**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers doivent être classés soit comme instruments financiers évalués à la juste valeur, soit comme instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement.

Tous les instruments financiers de la Société sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Les instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs se qualifiant d'instruments financiers sont composés de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des droits d'immatriculation additionnels à recevoir et des placements.

Les passifs se qualifiant d'instruments financiers sont composés des créditeurs et charges à payer et des obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires.

À chaque fin d'exercice, si une indication objective de dépréciation des actifs financiers existe, ceux-ci sont évalués pour déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

#### ▪ **ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est présenté à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

#### ▪ **REVENUS**

Les revenus, y compris les gains réalisés, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu, lorsque le montant est déterminable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Plus spécifiquement :

- Les revenus de transfert du gouvernement du Canada sont constatés dans les revenus de l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le gouvernement cédant et durant laquelle les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsque les stipulations exigées par le gouvernement cédant quant à l'utilisation des sommes reçues ou quant aux actions à poser pour les conserver créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Lorsqu'un passif est constaté, le revenu de transfert est comptabilisé dans les revenus au fur et à mesure du respect de ces stipulations.
- Les droits d'immatriculation additionnels sont présentés à titre de contributions reportées et sont comptabilisés aux revenus en fonction de la période de référence couverte par ces droits exigibles.

#### ▪ **CHARGES**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services obtenus au cours de l'exercice ainsi que les pertes réalisées.

L'aide financière octroyée aux municipalités et aux organismes municipaux est comptabilisée à titre de charge dans l'exercice où le transfert est autorisé, soit au moment de la signature de l'entente de transfert, et que le bénéficiaire a respecté les critères d'admissibilité.

#### ▪ **ACTIFS FINANCIERS**

##### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et, le cas échéant, du découvert bancaire.

## **Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ**

Les droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces droits et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

## **3. Modifications de méthodes comptables**

### **Adoption de nouvelles normes comptables**

La Société a adopté de nouveaux chapitres qui ont pris effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, dont les chapitres suivants :

- SP 3450 – INSTRUMENTS FINANCIERS
- SP 1201 – PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS
- SP 3041 – PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE
- SP 3410 – PAIEMENTS DE TRANSFERT

Conformément aux dispositions transitoires, les normes des chapitres SP 3450 – INSTRUMENTS FINANCIERS, SP 1201 – PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS et SP 3041 – PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE ont été appliquées prospectivement. Quant à celles relatives au chapitre SP 3410 – PAIEMENTS DE TRANSFERT, la Société a fait le choix d'appliquer la norme rétroactivement.

Les sections suivantes présentent une description des principales modifications et leur incidence sur les états financiers de la Société.

#### **▪ Chapitre SP 3450 – INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le chapitre SP 3450 – INSTRUMENTS FINANCIERS établit des normes sur la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter tous les types d'instruments financiers, incluant les dérivés non financiers.

Les principaux éléments de ce chapitre :

- Permet de classer, aux fins de l'évaluation, les instruments financiers selon l'une ou l'autre des deux catégories, soit les instruments financiers évalués à la juste valeur, soit les instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Seuls les dérivés et les placements de portefeuille constitués d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif doivent être obligatoirement classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.
- La variation de la juste valeur sur les instruments financiers évalués à la juste valeur découlant de la réévaluation est présentée en tant que gains et de pertes de réévaluation jusqu'à la décomptabilisation de ceux-ci. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé et un gain ou une perte est constaté dans l'état des résultats.
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutés et sont présentés à la note 13.

En date du 1<sup>er</sup> avril 2012, la Société :

- a comptabilisé tous ses actifs financiers et ses passifs financiers dans son état de la situation financière et classée les éléments conformément aux catégories prescrites par le chapitre SP 3450;
- a appliqué les critères prescrits par le chapitre SP 3450 pour identifier les actifs financiers et les passifs financiers qui doivent être évalués à la juste valeur.

Tous les instruments financiers de la Société sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Ainsi, l'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les résultats. Pour ce qui est de l'impact sur la situation financière de la Société, les intérêts courus à recevoir sont désormais comptabilisés aux équivalents de trésorerie.

#### ▪ **Chapitre SP 1201 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Le chapitre SP 1201 – PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS qui remplace le chapitre SP 1200 du même nom, établit des normes et des principes d'ordre général visant la présentation de l'information dans les états financiers et les notes afférentes. Ce chapitre introduit notamment :

- le nouvel état « État des gains et des pertes de réévaluation » qui permet de présenter séparément de l'état des résultats les gains et pertes de réévaluation non matérialisés sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur jusqu'au moment de leur réalisation;
- la présentation de l'excédent ou du déficit cumulé comme le total de l'excédent ou du déficit cumulé liés aux activités et des gains et pertes de réévaluation cumulés.

Compte tenu qu'aucune composante des états financiers de la Société n'est comptabilisée à la juste valeur ou libellée en devises étrangères, l'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

#### ▪ **Chapitre SP 3041 – PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Le chapitre SP 3041 – PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE qui remplace l'ancien chapitre SP 3040 du même nom, établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les placements de portefeuille.

Les principales modifications apportées au chapitre concernent :

- l'intégration des parts des fonds communs de placements dans le champ d'application;
- l'harmonisation des définitions et des exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation avec celles du chapitre SP 3450 – INSTRUMENTS FINANCIERS;
- la suppression de l'exigence de comptabilisation à la valeur d'acquisition, puisque les dispositions du chapitre SP 3450 relatives à la comptabilisation et à l'évaluation s'appliquent, sauf s'il s'agit de la comptabilisation initiale d'un placement de portefeuille assorti de conditions avantageuses importantes;
- l'harmonisation des autres dispositions, y compris celles concernant l'emploi de la méthode du taux d'intérêt effectif, avec celles du chapitre SP 3450.

L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

■ **Chapitre SP 3410 – PAIEMENTS DE TRANSFERT**

Ce chapitre qui modifie et remplace l'ancien chapitre SP 3410 – PAIEMENTS DE TRANSFERT, établit des normes concernant la comptabilisation et la présentation des paiements de transfert versés à des particuliers, à des organisations ou à d'autres gouvernements, autant du point de vue du cédant que du point de vue du bénéficiaire. Cette nouvelle norme clarifie plusieurs définitions contenues dans l'ancienne norme, telles que les notions d'autorisation et de critères d'admissibilité.

L'application de ce chapitre a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

	2012 Publié	2012 Ajustements	2012 Retraité
<b>REVENUS</b>			
Transferts du gouvernement du Canada – Taxe sur l'essence	427 364	37 588	464 952
<b>CHARGES</b>			
Transferts octroyés			
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	394 008	115 025	509 033
Programme d'infrastructures de transport en commun	122 845	59 072	181 917
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	24 710	8 497	33 207
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	5 981	974	6 955
Programme d'infrastructures Québec Municipalités (PIQM)	8 124	(3 768)	4 356
<b>Total des transferts octroyés</b>	<b>555 668</b>	<b>179 800</b>	<b>735 468</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL ET VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>(59 408)</b>	<b>(142 212)</b>	<b>(201 620)</b>
<b>PASSIFS</b>			
Créditeurs et charges à payer	75 885	6 937	82 822
Transferts et contributions reportés	591 805	(39 503)	552 302
Obligation découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires	—	515 746	515 746
<b>Total des passifs</b>	<b>667 690</b>	<b>483 180</b>	<b>1 150 870</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ ET ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT</b>	<b>114 753</b>	<b>(340 968)</b>	<b>(226 215)</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ ET ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN</b>	<b>55 345</b>	<b>(483 180)</b>	<b>(427 835)</b>

La nouvelle norme sur les paiements de transfert a également eu un impact sur les obligations contractuelles, présentées à la note 12, en les réduisant du montant de 505 185 milliers de dollars au 31 mars 2012 qui a été comptabilisé au poste « Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires ».

## 4. Transferts du gouvernement du Québec

Il s'agit de transferts provenant du ministère des Finances et de l'Économie du Québec afin de pourvoir au remboursement des dépenses inscrites à la dette nette au 1<sup>er</sup> avril 2012 à la suite de l'application de la norme comptable révisée sur les paiements de transfert.

## 5. Honoraires d'administration

	2013	2012
Frais de gestion relatifs aux ententes de services avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère des Transports, la SAAQ et le ministère des Finances et de l'Économie du Québec	2 170	4 087
Frais de perception de la SAAQ – droits d'immatriculation additionnels	810	827
	<b>2 980</b>	<b>4 914</b>

## 6. Équivalent de trésorerie

	2013	2012
<b>BILLETS À ESCOMPTE</b>		
Financement-Québec (0,99 % à 1,02 %, échéant en avril et mai 2013)	496 525	147 506
<b>BILLET À TERME AU PORTEUR</b>		
Banque Nationale du Canada (taux effectif de 1,0 %, échéant en avril 2013, valeur nominale : 47 100 milliers de dollars)	47 098	164 536
	<b>543 623</b>	<b>312 042</b>

Des intérêts de 1 158 milliers de dollars ont été encaissés au cours de l'exercice sur les placements (2012 : 1 028 milliers de dollars).

## 7. Placements

	2013	2012
<b>BILLETS À ESCOMPTE</b>		
Financement-Québec	—	390 095
	—	<b>390 095</b>

Des intérêts de 6 458 milliers de dollars ont été encaissés au cours de l'exercice sur les placements (2012 : 6 729 milliers de dollars).

## 8. Facilité de crédit

Au 31 mars 2013, la Société disposait d'une facilité de crédit autorisée du ministre des Finances et de l'Économie du Québec de 25 000 milliers de dollars. Les montants prélevés porteront intérêt au taux préférentiel pendant la durée de cette avance. Au 31 mars 2013, le taux préférentiel est de 3 %. Le solde de cet emprunt bancaire était nul au 31 mars 2013 ainsi qu'au 31 mars 2012.

## 9. Crédoiteurs et charges à payer

	2013	2012 Retraité (note 3)
Fournisseurs	1 037	3 913
Transferts aux municipalités et aux organismes municipaux – comptant	31 564	65 954
Transferts – intérêts	9 996	12 955
	<b>42 597</b>	<b>82 822</b>

## 10. Transferts et contributions reportés

	2013	2012 Retraité (note 3)
<b>Transferts du gouvernement du Canada – Taxe sur l'essence</b>		
Solde au début de l'exercice	509 357	510 759
Revenus encaissés de l'exercice courant	463 550	463 550
Virement de l'exercice	(591 947)	(464 952)
Solde à la fin de l'exercice	<b>380 960</b>	<b>509 357</b>
<b>Droits d'immatriculation additionnels – SAAQ</b>		
Solde au début de l'exercice	42 945	39 852
Contributions encaissées de l'exercice courant	69 938	69 526
Virement de l'exercice	(70 436)	(66 433)
Solde à la fin de l'exercice	<b>42 447</b>	<b>42 945</b>
	<b>423 407</b>	<b>552 302</b>

## 11. Obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires

Les obligations découlant de ces ententes de transfert sont des emprunts contractés par des bénéficiaires pour le financement d'infrastructures de divers programmes qui portent intérêt à des taux variant de 1,9 % à 8,0 %. Le remboursement de capital est établi sur une période allant de 2013-2014 à 2018-2019 et subséquentes dont l'échéance maximum est 2028.

L'échéancier suivant présente les versements annuels prévus. Les versements effectués au cours de l'exercice financier 2012-2013 sont de 34 008 milliers de dollars.

**Échéancier des versements en capital<sup>(1)(2)</sup>**  
(en milliers de dollars)

Exercices financiers	Versements
2013-2014	47 615
2014-2015	46 094
2015-2016	48 241
2016-2017	49 700
2017-2018	48 867
2018-2019 et subséquentes	227 339
	<b>467 856</b>

(1) Dans le cadre des programmes de transferts, la Société subventionne également les intérêts qui seront assumés par les bénéficiaires au cours des années subséquentes, estimés à 100 982 milliers de dollars.

(2) Cet échéancier prévoit les versements prévus pour les obligations en attente de financement.

## 12. Obligations contractuelles

La Société s'est engagée à verser une aide financière à diverses municipalités et organismes municipaux en vertu des programmes suivants :

	2013	2012 Retraité (note 3)
<b>Programme de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec</b>		
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	394 838	619 810
Programme d'infrastructures de transport en commun	130 772	176 878
Solde à la fin de l'exercice	<b>525 610</b>	<b>796 688</b>
<b>Autres programmes</b>		
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	42	26 269
Programme d'infrastructure Québec-Municipalités (PIQM)	—	25 317
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	—	24 223
Solde à la fin de l'exercice	42	75 809
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>525 652</b>	<b>872 497</b>

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, conformément aux décrets 297-2012 du 28 mars 2012, 304-2013 du 27 mars 2013 et 1237-2013 du 27 novembre 2013 (note 15), la partie de l'aide financière du gouvernement du Québec qui prend la forme d'un remboursement du service de la dette est versée par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et par le ministre des Transports.

## Échéancier des obligations contractuelles

	Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	Programme d'infrastructures de transport en commun	Programmes du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	Total
2013-2014	394 838	2 987	42	397 867
2014-2015	—	3 042	—	3 042
2015-2016	—	124 743	—	124 743
	<b>394 838</b>	<b>130 772</b>	<b>42</b>	<b>525 652</b>

### 13. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement attribuable aux pertes que la Société pourrait subir ou aux coûts qu'elle pourrait être obligée d'assumer en raison d'incapacité d'un tiers à honorer ses engagements financiers. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés aux postes suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, transferts à recevoir du FORT et droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable présentée à titre d'actifs financiers dans l'état de la situation financière.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique et la stratégie de placements et de gestion des liquidités de la Société précisent le type de véhicules de placements autorisés dans lequel la Société peut investir. Au 31 mars 2013, les excédents de trésorerie ont été investis dans des billets à escompte et des billets à terme respectivement auprès de Financement-Québec et d'institutions financières réputées. Par conséquent, le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

#### *Transferts à recevoir du FORT et Droits d'immatriculation additionnels à recevoir – SAAQ*

La Société est peu exposée au risque de crédit, puisqu'il s'agit de sommes à recevoir du FORT et de la SAAQ. Aucune provision n'a été comptabilisée et la plupart des sommes seront encaissées dans les 30 jours.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est associé à la capacité de la Société de répondre à ses besoins de trésorerie ou à réunir les sommes nécessaires pour honorer ses engagements financiers. La Société effectue des prévisions de trésorerie afin de s'assurer que ses liquidités sont suffisantes pour faire face à ses obligations et détient suffisamment de placements convertibles en trésorerie. La Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par l'exploitation de ses activités et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

## Échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2013 (en milliers de dollars)

Créditeurs et charges à payer	2013	2012
90 jours et moins	28 016	70 919
De 91 à 365 jours	4 109	3 735
Plus de 365 jours	10 472	8 168
	<b>42 597</b>	<b>82 822</b>

Les échéances estimatives se rapportant aux obligations découlant d'ententes de transfert pour le remboursement du capital d'emprunts contractés par des bénéficiaires sont présentées à la note 11.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésoreries futurs est minime puisqu'elle ne détient pas d'instruments financiers à taux variables et qu'elle gardera ses instruments financiers jusqu'à échéance.

## 14. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulgués dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## 15. Événement postérieur à la date du bilan

Le 27 mars 2013, le gouvernement du Québec a adopté le décret 304-2013. Ce dernier a pour objectif de prévoir que l'aide financière qui prend la forme d'un remboursement du service de la dette soit, lorsqu'approuvée après le 31 mars 2012, versée par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Le 27 novembre 2013, le décret 1237-2013 a été adopté. Celui-ci modifie le décret 304-2013 afin de préciser davantage l'aide financière qui doit être versée par la Société et celle versée par le ministre.

## 16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2012 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2013.

# EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

## 1. Développement durable

L'adoption de la Loi sur le développement durable, sanctionnée en avril 2006, confère une nouvelle obligation à la Société qui consiste à adopter un plan d'action de développement durable et à en rendre compte annuellement.

Cette section fait état des activités réalisées par la Société au cours de l'exercice 2012-2013 pour chacune des quatre actions inscrites à son Plan d'action de développement durable 2009-2013. Ces actions découlent des trois orientations gouvernementales prioritaires définies dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, qui sont :

- informer, sensibiliser, éduquer et innover;
- produire et consommer de façon responsable;
- aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée.

### Activités réalisées au cours de l'exercice 2012-2013

#### Orientation gouvernementale 1 – Informer, sensibiliser, éduquer et innover

##### Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

##### Objectif organisationnel

S'assurer que les ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion font la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.

Action	Indicateur	Cible	Résultat
Vérifier que les ministères et organismes concernés ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.	Nombre de ministères et organismes qui ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.	Vérifier les plans d'action de développement durable du MFEQ, du MAMROT, du MTQ et de la SAAQ dès 2009-2010, pour s'assurer qu'ils prévoient la promotion du développement durable auprès de leur personnel et, le cas échéant, de leur clientèle.	Les plans d'action des organisations visées ont été vérifiés. Les quatre ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion sont conformes à l'objectif de la Société.

## Orientation gouvernementale 3 – Produire et consommer de façon responsable

### Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et organismes gouvernementaux.

#### Objectif organisationnel

S'assurer que les ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion appliquent des mesures de gestion environnementale et des pratiques d'acquisitions écoresponsables.

Action	Indicateur	Cible	Résultat
Vérifier que les ministères et organismes concernés ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	Nombre de ministères et organismes qui ont mis en place des plans d'action de développement durable prévoyant l'application de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	Vérifier les plans d'action de développement durable du MFEQ, du MAMROT, du MTQ et de la SAAQ dès 2009-2010, pour s'assurer qu'ils prévoient l'application de mesures de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	Les plans d'action des organisations visées ont été vérifiés. Les quatre ministères et organismes avec lesquels la SOFIL a conclu des ententes de gestion sont conformes à l'objectif de la Société.

### Objectif gouvernemental 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production de biens et de services.

#### Objectif organisationnel

Appuyer la Politique québécoise du transport collectif de 2006 en s'assurant que les subventions versées par la SOFIL en cette matière sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement.

Action	Indicateur	Cible	Résultat
S'assurer que les subventions versées par la SOFIL aux organismes de transport en commun sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement pour la SOFIL.	Certificat de conformité délivré par le MTQ.	Obtenir un certificat de conformité du MTQ pour chaque année financière.	La SOFIL a obtenu une certification de conformité délivrée par le MTQ.

## Orientation gouvernementale 6 – Aménager et développer le territoire de façon durable et responsable

### Objectif gouvernemental 20

Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales dans un souci d'équité et d'efficience.

### Objectif organisationnel

Appuyer le gouvernement du Québec dans ses efforts pour garantir aux citoyens de toutes les régions du Québec l'accès à une eau potable de qualité, à un traitement adéquat des eaux usées et à un réseau routier local en bon état, en s'assurant que les subventions versées par la SOFIL en ces matières sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement.

Action	Indicateur	Cible	Résultat
S'assurer que les subventions versées par la SOFIL aux municipalités sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement pour la SOFIL.	Certificat de conformité délivré par le MAMROT.	Obtenir un certificat de conformité du MAMROT pour chaque année financière.	La SOFIL a obtenu une certification de conformité délivrée par le MAMROT.

## 2. Politique de financement des services publics

En vertu de la Politique de financement des services publics, la Société doit faire une reddition de comptes sur ses pratiques en matière de tarification. Bien que la Société n'impose pas de tarifs à sa clientèle, elle bénéficie de recettes provenant des droits d'immatriculation additionnels à l'égard des véhicules munis de moteurs de forte cylindrée perçus par la SAAQ.

### Cible de financement

Les droits d'immatriculation additionnels sont fixés par décision administrative du gouvernement en vertu du Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers.

### Indexation des droits d'immatriculation additionnels

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les tarifs imposés par la SAAQ sont indexés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, conformément à la Politique de financement des services publics.

Aux termes de l'article 83.3 de la Loi sur l'administration financière, les tarifs fixés par le gouvernement pour l'ensemble des prestations offertes dans le cours des activités de la SAAQ sont indexés de plein droit selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées ni les produits du tabac, pour la période de douze mois qui se termine le 30 septembre de l'année qui précède celle pour laquelle un tarif doit être indexé<sup>5</sup>.

Le taux correspondant à cette variation annuelle, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre 2012, est établi à 2,48 %.

<sup>5</sup> SAAQ, *Rapport annuel de gestion 2012*, p. 187.

### 3. Loi visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette

Lors du discours sur le budget 2010-2011, le ministre des Finances annonçait que des efforts additionnels de réduction des dépenses et de gains de productivité seraient exigés des organismes publics, incluant les ministères et les sociétés d'État.

En vertu de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, les organismes assujettis doivent réduire, d'ici l'exercice financier débutant en 2013, de 10 % leurs dépenses de fonctionnement de nature administrative et de 25 % leurs dépenses de publicité, de formation et de déplacement par rapport à leur niveau de 2009-2010.

En 2009-2010, les dépenses de fonctionnement visées par la mesure du budget 2010-2011 s'élevaient à 954,9 milliers de dollars.

- Pour l'exercice financier 2012-2013, la Société était tenue de réduire ses dépenses de fonctionnement de nature administrative de 85,9 milliers de dollars, incluant une réduction de 1,2 millier de dollars des dépenses liées à la publicité, à la formation et au déplacement.

#### Mesures de réduction de dépenses pour l'exercice financier 2012-2013

(en milliers de dollars)

Nature de dépenses	Cible de réduction cumulative	Réduction cumulative réalisée
Dépenses de fonctionnement de nature administrative	85,9	731,1
Dépenses de publicité, de formation et de déplacement	1,2	3,4

Note : Le montant des dépenses visées par la réduction de 10 % s'élève à 954,9 milliers de dollars.

# GOUVERNANCE

## 1. Composition du conseil d'administration

La Loi sur la Société de financement des infrastructures locales prévoit que les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé de sept membres nommés par le gouvernement, dont cinq hauts fonctionnaires et deux élus municipaux, nommés après consultation des représentants du milieu municipal, dont ceux de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités.

Conseil d'administration au 31 mars 2013
<p><b>M. Marc Grandisson</b> Président du conseil d'administration Sous-ministre adjoint au droit fiscal et aux politiques locales et autochtones Ministère des Finances et de l'Économie</p>
<p><b>M. Simon Bergeron</b> Vice-président du conseil d'administration Sous-ministre adjoint à la politique budgétaire Ministère des Finances et de l'Économie</p>
<p><b>M. Frédéric Guay</b> Sous-ministre adjoint aux infrastructures et aux finances municipales Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</p>
<p><b>M. André Meloche</b> Sous-ministre adjoint aux politiques et à la sécurité en transport Ministère des Transports du Québec</p>
<p><b>M. Mario Bouchard</b> Sous-ministre adjoint à la Direction générale des secteurs stratégiques et des projets économiques Ministère des Finances et de l'Économie</p>
<p><b>M. Robert Coulombe</b> Maire de Maniwaki Président d'office de l'Union des municipalités du Québec</p>
<p><b>M. Jean-Guy Poirier</b> Maire de la municipalité de Saint-Siméon Préfet de la MRC de Bonaventure Membre du conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités</p>

## **2. Sommaire des activités du conseil d'administration**

Au cours de l'exercice financier, le conseil d'administration a tenu une séance le 19 juin 2012. Parmi les dossiers qui ont marqué les activités organisationnelles du conseil, il y a lieu de mentionner :

- l'arrivée de deux nouveaux membres au sein du conseil d'administration, M. Marc Grandisson et M. Robert Coulombe;
- la nomination du nouveau président du conseil M. Marc Grandisson.

## **3. Code de déontologie**

Le 12 octobre 2007, le conseil d'administration de la Société a adopté le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société de financement des infrastructures locales du Québec*, lequel est conforme aux dispositions de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, qui a été adoptée en décembre 2006 par l'Assemblée nationale. Ce code est disponible sur le site Internet de la Société.

Au cours de l'année financière 2012-2013, aucune déclaration relative aux objets pouvant placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise au président et, pendant la même période, aucun manquement à ce code n'a été constaté.

## **4. Plan de contrôle interne**

En 2011, le conseil d'administration adoptait le Plan de contrôle interne de la Société. Ce plan vise à procurer une assurance raisonnable en ce qui a trait à :

- la fiabilité de l'information financière;
- l'efficacité et l'efficience du fonctionnement;
- la conformité aux lois et aux règlements applicables à l'entité.

Considérant que la Société assure la gestion de ses affaires au moyen d'ententes de services, le Plan de contrôle interne met à contribution ses partenaires (MAMROT, MTQ, MFEQ, SAAQ), en plus du conseil d'administration et du secrétaire de la Société.

### **Moyens mis en œuvre pour effectuer le contrôle interne**

- Ententes de service entre la Société et les ministères et organismes.
- Politique de placement.
- Code d'éthique et de déontologie.
- Règlement sur la signature de certains documents de la Société.
- Approbation, exécution et vérification des paiements et des mouvements de fonds par au moins deux personnes ou deux directions.
- Rapports produits par la SAAQ, le MAMROT, le MTQ et le MFEQ.
- Cadres de vérification des programmes de subventions de la Société, gérés par le MAMROT et le MTQ.
- Transparence dans la gestion des subventions versées à même les fonds de la Société :
  - rapports transmis trimestriellement aux membres du conseil d'administration;
  - informations rendues disponibles sur le site Internet de la Société.
- Certification annuelle, soit par les vérificateurs internes des ministères et organismes, ou soit par des vérificateurs externes, selon laquelle :
  - les ministères et organismes se sont acquittés de leurs obligations en vertu des ententes de services conclues avec la Société;
  - les subventions versées à même les fonds de la Société sont égales ou inférieures au total prévu aux plans d'investissement et respectent les modalités et conditions fixées par le gouvernement ainsi que les résolutions du conseil d'administration de la Société;
  - tout changement dans les systèmes de contrôle en place dans les ministères et organismes a été communiqué aux autorités de la Société.



**ANNEXES**



# ANNEXE A : FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE

## 1. Financement des projets

L'aide financière consentie dans le cadre du programme FIMR comprend la contribution du gouvernement du Québec et celle du gouvernement du Canada. La part de financement de chacun des gouvernements est équivalente.

Le programme comporte trois volets à savoir :

- infrastructures d'eau potable ou d'eaux usées;
- développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales;
- infrastructures de soutien au développement local ou régional.

Les contributions gouvernementales consenties à la réalisation de projets sur le territoire des municipalités comptant moins de 250 000 habitants représenteront environ 80 % des contributions gouvernementales du FIMR.

## 2. Aide financière

### Répartition de l'aide financière entre les trois volets du FIMR – Enveloppe initiale

Volet		Aide financière par gouvernement
FIMR 1	Infrastructures d'eau potable ou d'eaux usées	143 085 000 \$
FIMR 2	Développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales	2 000 000 \$
FIMR 3	Infrastructures de soutien au développement local ou régional	86 814 000 \$
<b>Total</b>		<b>231 899 000 \$</b>

### ☐ FIMR 1

Dans le cas des projets de mise en place ou de mise aux normes des infrastructures municipales d'approvisionnement en eau (installations de captage, conduites d'amenée, réservoirs d'emmagasiner) et de traitement de l'eau potable (usines) pour que cette eau soit conforme aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable, l'aide financière ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible.

Dans le cas des projets de conduites d'interception et de stations de traitement des eaux usées, l'aide financière ne peut excéder 85 % du coût maximal admissible.

Dans tous les autres cas, l'aide financière ne peut excéder 66 2/3 % du coût maximal admissible.

Exceptionnellement, l'aide financière pourrait être majorée pour les projets d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau potable, d'interception et d'assainissement des eaux usées, suivant les modalités en annexe du programme. L'aide financière additionnelle qui résultera d'un taux majoré ne pourra dépasser 25 millions de dollars.

Aux fins du calcul de l'aide financière, le MAMROT déterminera le coût maximal admissible des travaux reconnus admissibles sur la base de la solution plausible la plus économique.

#### **FIMR 2**

L'aide financière ne peut excéder 66 2/3 % du coût maximal admissible. Le coût maximal admissible d'un projet du FIMR 2 ne pouvant excéder 150 000 \$, l'aide financière maximale est de 100 000 \$.

#### **FIMR 3**

L'aide financière ne peut excéder 66 2/3 % du coût maximal admissible.

**Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)  
au 31 mars 2013**  
(en dollars)

Bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013 <sup>(1)</sup>	Solde de l'engagement pris <sup>(2)</sup>
<b>Région 01 Bas-Saint-Laurent</b>				
Auclair	Assainissement des eaux usées	1 858 884	1 469 938	0
Grosses-Roches	Mise aux normes d'infrastructures d'eau potable	1 048 940	806 268	190 224
Grosses-Roches	Assainissement des eaux usées	0	0	0
L'Isle-Verte	Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout (phase 2 de l'assainissement des eaux usées)	3 955 249	1 880 808	756 026
La Pocatière	Construction d'un aréna et d'une salle communautaire	13 166 710	8 216 192	351 600
Les Amis des Jardins de Métis inc.	Traitement des eaux usées	1 054 519	463 792	0
Notre-Dame-du-Portage	Mise aux normes des infrastructures d'eau potable et revitalisation des infrastructures du village	0	0	0
Pohénégamook	Prolongement du réseau d'égouts domestiques sous la rue Saint-Laurent	1 324 506	818 294	0
Pohénégamook	Réaménagement intérieur, mise aux normes et réfection extérieure du Centre communautaire Sully	417 145	265 856	0
Presbytère Maison du Partage	Conversion d'un presbytère en centre d'animation et de services communautaires	96 317	54 236	0
Rimouski	Rénovation et agrandissement du Colisée de Rimouski	7 300 897	4 833 334	0
Rivière-du-Loup	Analyse des coûts sur le cycle de vie pour améliorer la prise de décision dans la production d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts	296 270	100 000	0
Saint-Bruno-de-Kamouraska	Assainissement des eaux usées	3 320 321	2 714 906	0
Saint-Eusèbe	Égouts domestiques et assainissement des eaux usées	3 715 124	3 109 414	0
Saint-Jean-de-Dieu	Réfection d'aqueduc, d'égouts domestiques, du système d'interception et de traitement des eaux usées	5 362 020	3 901 568	0
Saint-Joseph-de-Lepage	Infrastructures d'aqueduc et d'égouts domestiques	1 962 200	0	1 381 212
Saint-Marcellin	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable	0	0	0
Saint-Moïse	Infrastructures d'alimentation en eau potable	758 731	324 356	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Pacôme	Prolongement des services d'égouts domestiques et d'aqueduc – Secteur Chevrans-Dionne	265 493	157 330	0
Saint-Pascal	Réfection de l'aqueduc et de l'égout sous les rues Patry, Taché, Varin et Blondeau	3 255 375	1 804 366	0
Saint-Philippe-de-Néri	Amélioration du système de traitement des eaux usées	1 486 473	986 798	247 698
Témiscouata-sur-le-Lac	Aménagement d'une nouvelle rue avec services d'aqueduc et d'égouts dans le parc industriel	621 032	0	396 072
<b>Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>				
Alma	Revitalisation du centre-ville d'Alma (révision 1)	7 648 916	5 036 398	0
Dolbeau-Mistassini	Agrandissement et mise aux normes du bâtiment des Cœurs Vaillants	660 620	440 414	0
L'Anse-Saint-Jean	Installations d'infrastructures d'aqueduc et d'égout pour desservir un développement résidentiel près du Mont-Édouard	1 785 142	952 076	238 018
Lamarche	Assainissement des eaux usées	2 196 712	1 531 108	382 778
Saguenay	Centre multiservice Maison pour tous de Saint-Jean-Eudes	2 323 860	1 492 798	0
Saguenay	Mise en valeur du parc William-Price	2 840 000	1 667 534	0
Saint-Ambroise	Réfection de la toiture du Complexe socioculturel	309 558	164 000	42 372
Saint-Ambroise	Réhabilitation et mise aux normes des systèmes de réfrigération mécanique de l'aréna Marcel-Claveau (révision 1)	1 976 515	1 311 250	0
Saint-Bruno	Projet commun d'alimentation en eau Municipalités de Saint-Bruno, Hébertville-Station et Larouche	18 750 000	5 731 564	9 268 436
Saint-David-de-Falardeau	Réfection du Centre Sportif Réjean Tremblay (révision 1)	3 582 760	2 388 506	0
<b>Région 03 Capitale-Nationale</b>				
Boischatel	Réfection de l'avenue Royale entre la limite ouest de la municipalité et la côte de l'Église	3 202 500	2 030 454	0
Cap-Santé	Prolongement du réseau d'égouts domestiques – Secteur Est	2 357 503	1 316 740	0
Donnacona	Usine d'eau potable de Donnacona	4 920 000	0	2 460 000
Groupe Le Massif inc.	Développement récréotouristique du Groupe Le Massif dans Charlevoix	24 439 278	15 299 248	9 140 030
L'Ancienne-Lorette	Acquisition et rénovation de la Maison des arts et de la culture	373 616	99 794	0
Le Domaine Forget de Charlevoix inc.	Reconstruction du pavillon de services	3 917 187	2 440 900	0

Bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013 <sup>(1)</sup>	Solde de l'engagement pris <sup>(2)</sup>
Québec	Construction d'un complexe intérieur de soccer au parc Chauveau	17 921 956	9 532 000	2 383 156
Québec	Analyse de la situation des infrastructures d'eau de la ville de Québec (modélisation prédictive de l'état des conduites)	150 000	100 000	0
Québec	Étude de la dégradation des conduites d'aqueduc de la ville de Québec (modèle d'évolution de l'épaisseur résiduelle des conduites d'aqueduc)	150 000	100 000	0
Québec	Modélisation de l'évolution de l'état structural des conduites d'aqueduc et d'égout (modélisation prédictive de l'état des conduites)	150 000	100 000	0
Saint-Raymond	Construction d'un centre communautaire multifonctionnel	4 681 400	1 192 932	0
Saint-Urbain	Projet d'aménagement de la phase II du parc industriel régional	438 766	292 510	0
Stoneham-et-Tewkesbury	Projet d'aqueduc et d'égout – Secteur 1 <sup>re</sup> Avenue et chemin de l'Église	2 255 051	424 366	0
Stoneham-et-Tewkesbury	Construction d'un pavillon communautaire et sportif et rénovation de la Maison des jeunes	1 265 622	843 748	0
<b>Région 04 Mauricie</b>				
Batiscan	Remplacement de la conduite d'aqueduc et de drainage, rue Principale	835 610	557 074	0
La Tuque	Usine de traitement de l'eau potable	12 738 116	1 820 556	4 484 380
La Tuque	Réfection du centre social municipal	809 346	534 106	0
Lac-aux-Sables	Construction d'un système de traitement d'eaux usées	3 293 071	0	2 799 110
Saint-Boniface	Assainissement des eaux usées – Secteurs village et Désaulniers	3 673 310	0	2 959 174
Saint-Luc-de-Vincennes	Assainissement des eaux usées	0	0	0
Saint-Édouard-de-Maskinongé	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable	442 638	177 842	0
Sainte-Angèle-de-Prémont	Assainissement des eaux usées	4 793 461	3 643 030	910 758
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	Collecte et traitement des eaux usées	0	0	0
Shawinigan	Construction d'un amphithéâtre	14 100 000	9 400 000	0
Trois-Rives	Projet Vacances-Santé Mékinac	0	0	0
Trois-Rivières	Trois-Rivières sur Saint-Laurent	69 407 057	10 663 134	2 844 702
Trois-Rivières	Projet de développement d'un guide pour la gestion des installations d'approvisionnement en eaux souterraines	149 946	99 964	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Trois-Rivières	Projet d'expérimentation et de développement de passerelles technologiques entre les outils de production du plan d'intervention, la géomatique et les systèmes experts	150 000	100 000	0
<b>Région 05 Estrie</b>				
Audet	Construction d'étangs aérés à parois verticales pour le traitement des eaux usées municipales en remplacement du système actuel du type fosse septique avec éléments épurateurs	1 600 000	544 000	816 000
Bury	Mise aux normes des installations de captage et de distribution d'eau potable – Phase 2	0	0	0
Courcelles	Restauration du moulin Bernier	109 918	72 920	0
East Hereford	Construction d'un nouveau puits	441 000	182 000	0
Eastman	Usine de traitement d'eau potable	0	0	0
Frontenac	Réhabilitation du puits 4-A et construction d'un réservoir avec poste de surpression	951 000	475 500	0
Magog	Usine de traitement d'eau potable	10 000 000	4 000 000	1 000 000
Piopolis	Infrastructures d'eau potable et d'eaux usées	3 100 000	1 954 072	488 518
Potton	Mise aux normes des installations de captage et distribution d'eau potable – Secteur Owl's Head	1 300 000	555 906	0
Richmond	Réfection et prolongement de la 10 <sup>e</sup> Avenue (révision 1)	1 138 103	758 736	0
Sherbrooke	Cité des rivières (phase III) : Marché de la gare	3 440 000	2 160 000	0
Sherbrooke	Aménagement de la gorge de la rivière Magog	6 600 000	0	4 400 000
Stratford	Amélioration de l'approvisionnement et du traitement de l'eau potable	2 107 000	505 724	547 776
Stukely-Sud	Construction d'un nouveau puits	690 480	0	345 240
Val-Joli	Distribution d'eau potable et collecte des eaux usées, route 143	1 200 000	459 800	0
Val-Racine	Construction d'une patinoire quatre saisons	106 065	67 666	0
Valcourt	Travaux de réhabilitation des infrastructures incluant l'enfouissement des réseaux câblés de la rue St-Joseph	2 943 000	667 764	0
<b>Région 06 Montréal</b>				
Dorval	Étude comparative de l'impact des travaux de compaction de deux types d'enrobés sur les infrastructures souterraines	161 813	94 644	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Dorval	Optimisation des travaux d'auscultation des réseaux d'eau potable réalisés par l'emploi d'une sonde électromagnétique	75 000	50 000	0
Montréal	Simulation de mesures d'adaptation aux changements climatiques en drainage urbain	150 000	52 000	48 000
Montréal	Bilan de la performance des nouvelles technologies de réhabilitation des chaussées mises en place sur le territoire montréalais	150 000	95 614	0
Montréal	Projet de développement d'un système de priorisation détaillée et d'évaluation préliminaire du type d'interventions requises pour les conduites d'égout à partir du protocole PACP	165 872	100 000	0
Montréal	Projet d'expérimentation d'une approche innovatrice pour la recherche de fuites et analyse comparative avec des méthodes traditionnelles	150 000	100 000	0
Montréal	Expérimentation de différentes approches pour mesurer le coefficient d'Hazen-Williams pour l'évaluation de la performance hydraulique de conduites	150 000	100 000	0
Montréal	Développement d'un système de cotes de condition pour les regards d'égout avec la nomenclature MACP	150 000	100 000	0
Université Concordia	Construction d'un sentier piétonnier souterrain reliant la station de métro Guy-Concordia aux pavillons Hall et McConnell de l'Université Concordia	5 240 224	1 397 393	2 096 089
<b>Région 07 Outaouais</b>				
Bryson	Assainissement des eaux usées	4 200 000	2 490 500	1 079 500
Chelsea	Assainissement des eaux usées du secteur Farm Point	3 193 291	0	2 402 580
Chelsea	Construction du Centre Meredith, complexe récréatif et culturel	9 792 060	2 456 682	3 685 022
Coop solidarité Station agro. de Basse-Lièvre	Restauration et modification de la gare de Masson-Angers	0	0	0
Fort-Coulonge	Travaux de mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	6 050 000	3 602 909	1 237 091
Gatineau	Complexe sportif et communautaire	34 525 000	20 000 000	0
Gatineau	Fourniture de services et d'outils pour l'amélioration de la connaissance des infrastructures d'eau potable, d'égouts et de voirie (Implantation du SIAD Aqua Cad AQUAMODEX) – Phase 1	150 000	47 886	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Gatineau	Développement d'une couche technologique visant à arrimer dynamiquement les solutions Aqua Data avec tout système géomatique	459 800	85 680	0
Gatineau	Élaboration d'un guide pour l'entretien courant et préventif des chaussées municipales	60 000	40 000	0
Gatineau	Expérimentation et utilisation du SIAD Aqua Cad AQUAMODEX dans le cadre des projets de Plan directeur d'eau potable et de Plan d'intervention du réseau d'égout sanitaire – Phase 2	150 000	70 844	0
Gatineau	Analyse de la dégradation de conduites d'égout pour l'établissement de courbes de dégradation	150 000	54 422	0
Gatineau	Élaboration d'une stratégie d'auscultation pour les réseaux d'eau potable et d'égout	166 625	100 000	0
L'Ange-Gardien	Réfection du chemin River (révision)	616 652	392 892	0
Lac-Sainte-Marie	Mise aux normes de la station de traitement des eaux usées	513 076	436 114	0
Messines	Projet d'agrandissement et de rénovation du Centre multiculturel	742 323	329 632	0
Montebello	Réhabilitation du collecteur Saint-Dominique et de l'égout pluvial dans les rues Laval, Roupe et Saint-François-Xavier	701 593	467 728	0
Shawville	Travaux de modifications à la station de traitement des eaux usées	1 800 000	1 523 900	0
<b>Région 08 Abitibi-Témiscamingue</b>				
Amos	Réfection de la 4 <sup>e</sup> Avenue	3 830 754	1 614 460	0
Amos	Étude comparative des méthodologies et standards du CERIU et de la NASSCO	150 000	100 000	0
Barraute	Alimentation en eau potable des résidants de la route 397 Nord – Rang 2	368 865	89 334	0
Centre plein air Mont Kanasuta	Construction du chalet d'accueil et amélioration du système d'enneigement (révision)	2 769 782	1 249 254	0
Rouyn-Noranda	Agrandissement et rénovation de l'aréna Dave-Keon	0	0	0
Rouyn-Noranda	Stratégie d'investigation des conduites d'égouts, d'applicabilité des secteurs problématiques et des segments témoins	150 000	100 000	0

Bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013 <sup>(1)</sup>	Solde de l'engagement pris <sup>(2)</sup>
<b>Région 09 Côte-Nord</b>				
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Construction d'une patinoire couverte à Chevery	1 083 008	576 800	145 206
Gros-Mécatina	Construction d'un centre communautaire	0	0	0
Port-Cartier	Aménagement récréo-touristique de la promenade de la Rivière-aux-Rochers	3 971 391	2 118 076	529 518
Portneuf-sur-Mer	Assainissement des eaux usées	7 410 002	5 589 326	1 450 176
Rivière-au-Tonnerre	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation et distribution de l'eau potable – Secteur Sheldrake	4 186 294	3 227 066	0
Soc. d'interp. milieu marin Haute-Côte-Nord	Rénovation du Centre d'interprétation des mammifères marins (révision)	226 464	142 680	0
<b>Région 10 Nord-du-Québec</b>				
Chapais	Projet d'infrastructures d'alimentation en eau potable	2 231 532	1 919 382	0
Matagami	Réfection du centre civique (révision 1)	868 490	578 994	0
<b>Région 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>				
Chandler	Implantation d'un parc industriel	1 697 025	1 016 964	0
Gaspé	Réaménagement de la rue de la Reine	1 149 965	718 784	0
Gaspé	Mise aux normes de l'eau potable du secteur Anse-au-Griffon	1 952 765	1 464 574	0
Héritage New Carlisle	Restauration et réaménagement de la maison Kempffer	512 914	341 942	0
L'Entre-temps MDJ Cap-Chat inc.	Construction de la maison des jeunes de Cap-Chat	149 813	99 876	0
New Richmond	Mise en place d'un parc industriel	4 565 000	2 772 756	0
Regroupement des organismes comm. des Îles	Restauration du Centre communautaire Jos LeBourdais	290 015	193 344	0
<b>Région 12 Chaudière-Appalaches</b>				
Beauceville	Réhabilitation de conduites d'eau potable avec résine de polymère à curage rapide	150 000	100 000	0
Beaumont	Distribution de l'eau potable et collecte des eaux usées – Secteur Charles-Couillard et école de la Marelle	1 185 000	316 000	474 000
Comité sportif Neubois	Construction d'un centre récréatif	1 890 989	1 255 592	0
L'Islet	Centre multidisciplinaire Havre du Souvenir	121 233	80 822	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
L'Islet	Amélioration de la qualité de l'eau potable – Secteur de la Petite-Gaspésie	285 913	142 956	0
La Nouvelle-Beauce	Pavage de la Véloroute de la Chaudière – Secteur de La Nouvelle-Beauce	1 322 437	400 000	0
Lac-Etchemin	Remplacement de la canalisation du ruisseau Mailhot (égout pluvial)	1 485 984	729 818	0
Lévis	Centre de congrès et d'expositions de Lévis	12 619 658	8 107 536	0
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable, de distribution, de collecte et de réfection d'ouvrages d'assainissement des eaux	6 384 437	3 918 470	1 306 156
Notre-Dame-des-Pins	Réfection d'aqueduc et d'égout – Route 173	924 296	360 938	0
Office de tourisme de la MRC des Appalaches	Restauration d'un belvédère d'observation	60 650	33 150	0
Patro de Lévis	Relocalisation du Patro de Lévis au monastère de la Visitation	4 429 795	2 400 000	0
Saint-Anselme	Projet d'augmentation de la capacité de production de l'usine de traitement d'eau potable	7 639 107	4 049 095	1 043 643
Saint-Côme--Linière	Réfection de l'intersection des routes 173 et 275	1 251 890	820 200	0
Saint-Georges	Travaux de réfection du boulevard Lacroix / entrée sud (entre la 127 <sup>e</sup> Rue et la 135 <sup>e</sup> Rue et entre la 159 <sup>e</sup> Rue et la 193 <sup>e</sup> Rue)	1 844 430	855 400	0
Saint-Georges	Chemisage 127 <sup>e</sup> Rue	240 752	123 348	0
Saint-Georges	Chemisage 140 <sup>e</sup> Rue	245 439	156 204	0
Saint-Georges	Réfection de la 24 <sup>e</sup> Rue et des infrastructures d'aqueduc et d'égouts de la 6 <sup>e</sup> Avenue à la 8 <sup>e</sup> Avenue	952 000	433 798	0
Saint-Georges	Remplacement du poste de surpression du réservoir de la 22 <sup>e</sup> Avenue	707 341	453 334	0
Saint-Gervais	Traitement de l'eau potable	1 724 889	835 966	0
Saint-Gervais	Traitement de l'eau potable – Définition du projet	203 737	101 696	0
Saint-Henri	Mise aux normes de l'usine de filtration d'eau potable	0	0	0
Saint-Janvier-de-Joly	Prolongement du réseau d'égouts domestiques sur environ 1 000 mètres	510 660	263 519	76 921
Saint-Joseph-de-Coleraine	Réfection du Centre sportif Odilon-Grenier	359 763	124 300	115 542
Saint-Luc-de-Bellechasse	Rénovations et améliorations du Centre communautaire Saint-Luc	516 931	303 956	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Léon-de-Standon	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	866 636	299 847	64 161
Saint-Malachie	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	1 045 876	488 022	0
Saint-Philémon	Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau	318 056	123 778	0
Saint-Prosper	Conduites d'aqueduc et d'égout pour les 12 <sup>e</sup> , 13 <sup>e</sup> et 14 <sup>e</sup> rues et la 25 <sup>e</sup> Avenue	1 414 596	893 872	0
Saint-Édouard-de-Lotbinière	Mise en place d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées	6 402 897	4 319 240	0
Saint-Éphrem-de-Beauce	Infrastructures – Routes 271 et 108	1 783 679	852 066	0
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	Collecte, interception et traitement des eaux usées et remplacement d'une conduite d'aqueduc	3 191 896	2 834 526	0
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	Rénovations du centre communautaire	91 442	60 962	0
Sainte-Justine	Traitement de l'eau potable	1 140 084	570 042	0
Sainte-Marie	Traitement de l'eau potable – Définition du projet	629 881	314 940	0
Sainte-Marie	Usine de production d'eau potable sur la rivière Chaudière	28 971 768	12 685 536	0
Scott	Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Scott vers La cache à Maxime	1 709 250	936 162	203 338
Société sportive et sociale de Saint-Sylvestre	Centre communautaire multifonctionnel de Saint-Sylvestre	2 118 919	1 412 612	0
<b>Région 13 Laval</b>				
Centre d'interprétation de l'eau de Laval	Aménagement d'un centre d'interprétation de l'eau à Laval	1 175 500	292 806	0
Laval	Expérimentation d'une nouvelle technique pour l'inspection de canalisations par caméra à téléobjectif sur une plate-forme flottante (radeau)	130 000	86 666	0
Laval	Suivi de la performance des projets de réhabilitation des chaussées municipales	150 000	100 000	0
Laval	Consultation des citoyens pour les réseaux d'eau potable, d'égouts et de chaussées (phase 1)	150 000	0	0
Laval	Analyse des résultats des consultations et élaboration des indicateurs de performance selon les attentes exprimées par les citoyens pour chacun des réseaux (phase 2)	150 000	0	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Laval	Adaptation du SIAD afin de permettre la réalisation d'analyses axées sur les nouveaux indicateurs de performance à partir des attentes exprimées par les citoyens (phase 3)	150 000	0	0
Laval	Fixation des niveaux de service cible pour les réseaux d'eau potable, d'égouts et de chaussées à la ville de Laval (phase 4)	150 000	0	0
<b>Région 14 Lanaudière</b>				
Joliette	Réfection des réseaux au centre-ville de Joliette, rue Notre-Dame, rue Manseau, place Bourget (de Notre-Dame à Saint-Louis) et rue Saint-Paul	4 993 320	3 328 880	0
L'Épiphanie	Réfection du centre communautaire Guy-Melançon	395 000	258 078	0
Saint-Damien	Assainissement des eaux usées du secteur Village	2 340 000	1 738 948	0
Saint-Félix-de-Valois	Mise aux normes des équipements d'eau potable	1 442 800	265 000	265 000
Saint-Gabriel	Réfection des infrastructures dans les rues Michaud, Alfred et du Parc	4 389 975	1 040 000	704 716
Saint-Roch-de-l'Achigan	Réfection des infrastructures dans la rue Principale entre les rues de l'Île-Majeau et Masson	4 805 866	579 532	0
Saint-Zénon	Mise aux normes de l'eau potable	400 000	0	200 000
Sainte-Julienne	Construction de conduites d'eau potable au domaine du Lac Lemenn et au domaine du Lac Dufour	2 457 081	0	1 316 882
Sainte-Marie-Salomé	Amélioration des infrastructures du parc des loisirs	88 662	59 108	0
<b>Région 15 Laurentides</b>				
Boisbriand	Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées	13 831 520	11 135 000	0
Brownsburg-Chatham	Travaux d'augmentation de la capacité et de mise aux normes de l'usine de filtration	1 066 303	299 590	0
Brownsburg-Chatham	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable du secteur Saint-Philippe	1 446 000	723 000	0
Deux-Montagnes	Mise aux normes de l'usine de filtration de Deux-Montagnes	3 461 455	452 000	678 000
Grenville-sur-la-Rouge	Assainissement des eaux – secteur Pointe-au-Chêne	0	0	0
Kiamika	Traitement des eaux usées	1 250 000	1 057 370	0
Lac-Saint-Paul	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	850 000	64 222	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Lac-Saint-Paul	Amélioration de la salle communautaire	30 234	20 156	0
Lac-Saint-Paul	Réalisation des travaux relatifs au captage et au traitement de l'eau	450 000	360 000	0
Lachute	Mise aux normes de l'usine de filtration	0	0	0
Mirabel	Mise aux normes du puits d'eau potable n° 3, rang Sainte-Marguerite	182 213	36 298	0
Mont-Tremblant	Mise à niveau de l'usine de traitement d'eau potable – Secteur Village	10 016 400	0	4 331 500
Rosemère	Travaux de construction d'un poste auxiliaire de pompage d'eau brute	420 400	151 798	0
Saint-Joseph-du-Lac	Construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout	11 347 728	3 431 988	0
Saint-Jérôme	Ajout d'un système de désinfection par irradiation UV et agrandissement de la réserve d'eau potable	34 500 000	6 000 000	0
<b>Région 16 Montérégie</b>				
Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc.	La Relève: centre de formation des arts de la scène et du multimédia	1 168 717	779 144	0
Ange-Gardien	Réservoir d'eau potable et conduite d'amenée et de distribution d'eau	5 916 182	1 650 000	0
Beauharnois	Mise aux normes de l'usine de production d'eau potable – Secteur Melocheville	3 857 460	124 099	325 901
Bedford	Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Elisabeth	1 550 080	1 033 386	0
Carignan	Mise aux normes et modifications de l'usine de filtration	3 932 734	1 150 000	0
Coteau-du-Lac	Mise en valeur du noyau villageois: restauration du Pavillon Wilson et réaménagement du parc Wilson	2 421 408	1 587 626	0
Cowansville	Plan d'intervention pour la réfection des infrastructures	199 168	100 000	0
Cowansville	Usine de filtration – Système de dosage permanent de charbon activé et améliorations au système de contrôles	856 300	225 000	0
East Farnham	Projet d'implantation d'infrastructures de collecte des eaux usées pour le secteur Village et le secteur Jones	2 850 000	1 787 552	0
Franklin	Distribution d'eau potable et assainissement des eaux usées dans le secteur Saint-Antoine-Abbé	5 297 500	4 695 482	0
Frelighsburg	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau souterraine et assainissement des eaux usées	6 000 000	1 910 558	2 865 838
Frelighsburg	Réparations au carrefour culturel	118 447	78 964	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Godmanchester	Construction de conduites d'aqueduc et de collecte des eaux usées – Secteur Est	728 313	180 000	0
Hinchinbrooke	Collecte, interception et traitement des eaux usées – Secteur Athelstan	1 800 000	1 111 536	0
Hudson	Assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable	23 453 444	6 502 000	9 754 900
L'Île-Perrot	Mise aux normes de l'usine de filtration	6 574 309	600 000	0
L'Île-Perrot	Analyse comparative des différentes approches pour l'évaluation hydraulique de réseaux de distribution d'eau potable	150 000	100 000	0
La Prairie	Réhabilitation de conduites d'eaux usées et de regards avec une résine polymérique à curage rapide	0	0	0
Lac-Brome	Centre Lac-Brome	4 295 018	2 000 000	0
Les Coteaux	Mise aux normes des ouvrages d'approvisionnement en eau potable	4 543 000	1 200 000	300 000
Longueuil	Auscultation et diagnostic de l'état de conduites collectrices d'égout sanitaire et unitaire	150 500	100 000	0
Longueuil	Auscultation et diagnostic de l'état de conduites maîtresses d'eau potable en béton-acier	163 500	0	100 000
Longueuil	Auscultation et diagnostic de l'état de conduites d'adduction du réseau d'eau potable	163 500	40 782	0
Léry	Assainissement des eaux usées et mise en place d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Parcs et du chemin du Lac-Saint-Louis	11 965 222	1 914 188	5 072 234
Maison de famille des Maskoutains	Construction de la Maison de la famille des Maskoutains	1 015 498	308 625	308 625
McMasterville	Réfection de l'aqueduc du boulevard Constable et de la station de pompage Mon-Loisir	4 788 685	2 756 356	0
Napierville	Construction d'un nouveau centre communautaire	1 858 147	1 115 192	0
Notre-Dame-de-Stanbridge	Collecte et assainissement des eaux usées	4 190 000	2 847 634	55 598
Pincourt	Méthodologie pour suivi périodique d'indicateurs de qualité d'eau pendant et/ou après les travaux d'entretien du réseau d'aqueduc afin de limiter les problèmes d'eau jaune/rouillée	150 000	0	100 000
Richelieu	Promenade historique de Richelieu	0	0	0
Rigaud	Mise en conformité de l'usine de filtration	4 827 490	750 000	0

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Barnabé-Sud	Implantation d'un réseau d'égouts sanitaires et d'un système de traitement des eaux usées – Secteur village	0	0	0
Saint-Blaise-sur-Richelieu	Réaménagement de la patinoire municipale	191 366	91 836	0
Saint-Blaise-sur-Richelieu	Implantation des infrastructures d'assainissement des eaux usées – secteur Village	1 500 000	0	0
Saint-David	Assainissement des eaux usées domestiques – Secteur village	0	0	0
Saint-Jean-sur-Richelieu	Mise en place des infrastructures, phase 3 – Secteur Saint-Athanase	5 238 413	3 376 040	0
Saint-Joseph-de-Sorel	Travaux de réfection des services municipaux, de fondations, de pavage et de trottoirs – Rue Montcalm	1 281 430	847 860	0
Saint-Liboire	Mise aux normes de la station d'eau potable	1 500 000	600 000	150 000
Saint-Louis	Assainissement des eaux	4 607 549	2 444 396	611 100
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Mise en place d'un réseau d'égouts sanitaire avec traitement des eaux usées	6 199 887	4 507 676	0
Saint-Polycarpe	Mise aux normes des ouvrages d'approvisionnement et de distribution d'eau potable	2 907 000	0	700 000
Saint-Télesphore	Collecte et traitement des eaux usées – Secteur Village	0	0	0
Saint-Urbain-Premier	Réseau d'égout et traitement des eaux usées	5 060 000	1 445 000	2 168 500
Saint-Valentin	Infrastructures d'assainissement des eaux usées	2 530 000	864 811	864 811
Saint-Zotique	Mise aux normes de la station de production d'eau potable	2 570 563	700 000	0
Sainte-Clotilde	Assainissement des eaux usées	7 401 873	4 612 766	0
Sainte-Hélène-de-Bagot	Alimentation en eau potable	3 218 741	830 000	620 000
Sainte-Julie	Élaboration d'une méthodologie pour la priorisation des segments uniques et des segments critiques	150 000	100 000	0
Sainte-Marie-Madeleine	Réfection et amélioration du réseau d'aqueduc	2 702 500	819 261	39 261
Salaberry-de-Valleyfield	Infrastructures Pointe Meloche – Secteur Grande-Île Est	16 340 000	0	7 266 670
Stanbridge East	Infrastructures de collecte et d'assainissement des eaux usées municipales	1 750 000	1 312 530	0
Sutton	Ajout d'une deuxième barrière de désinfection aux ultraviolets – Secteur Montagne	430 000	0	215 000

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Vaudreuil-Dorion	Mise aux normes de l'usine de filtration	8 066 166	750 000	0
Vaudreuil-Dorion	Méthodologie pour cueillette et compilation de données géoréférencées lors d'événements sur les infrastructures d'aqueduc et d'égouts	150 000	80 000	20 000
Venise-en-Québec	Infrastructures d'égout sanitaire et d'aqueduc – Pointe Jameson phase 1	8 885 267	5 297 638	0
Waterloo	Systématisation de la répartition du taux de fuite pour un plan d'intervention	150 000	0	100 000
<b>Région 17 Centre-du-Québec</b>				
Daveluyville	Mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	1 200 157	182 094	0
Drummondville	Expérimentation d'un indice de vieillissement dans le calcul de la cote globale de la conduite d'eau potable	150 000	99 874	0
Grand-Saint-Esprit	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	994 440	491 108	0
Légendes fantastiques	Implantation d'un gradin avec toit	1 485 000	990 000	0
Maison des jeunes du Bas-Saint-François	Construction du nouvel édifice de la Maison des jeunes	0	0	0
Nicolet	Expérimentation visant l'intégration du réseau de voirie dans la production d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout	150 000	100 000	0
Parc Marie-Victorin	Projet de développement du parc Marie-Victorin	4 844 719	2 863 671	366 141
Saint-Célestin	Prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire – Rue Marquis Nord	152 946	93 876	0
Saint-Zéphirin-de-Courval	Développement et expérimentation d'une méthodologie simple et durable pour la production d'un plan d'intervention	145 294	96 754	0
<b>TOTAL</b>		<b>808 810 398</b>	<b>337 781 500</b>	<b>104 290 900</b>

- (1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.
- (2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

# ANNEXE B : FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

## 1. Financement des projets

Doté d'une enveloppe de 317,8 millions de dollars, le FCIS a permis de financer deux projets, soit l'assainissement de la rivière Saint-Charles à Québec et la mise à niveau des usines d'eau potable à Montréal (Charles-J.-Des Baillets et Atwater). Chacun des projets a fait l'objet d'une entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

## 2. Aide financière

En vertu des ententes, la contribution du Québec doit représenter l'équivalent de la contribution du Canada. Quant aux municipalités, elles assument la différence entre le total des coûts admissibles et la contribution des deux gouvernements.

### Projets financés dans le cadre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)

(en millions de dollars)

Partage des coûts	Ville de Montréal	Ville de Québec	Total
	Mise aux normes de deux usines de traitement (Atwater et Des Baillets)	Contrôle des débordements et renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles	
Gouvernement du Canada	58,5	36,5	95,0
Gouvernement du Québec	58,5	36,5	95,0
Municipalités	117,0	10,8	127,8
<b>Total des coûts admissibles</b>	<b>234,0</b>	<b>83,8</b>	<b>317,8</b>

Sources : Ententes FCIS visant la mise à niveau des usines d'eau potable à Montréal (Charles-J.-Des Baillets et Atwater) et l'assainissement de la rivière Saint-Charles à Québec.

### Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) au 31 mars 2013

(en dollars)

Nom de la municipalité	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013 <sup>(1)</sup>	Solde de l'engagement pris <sup>(2)</sup>
<b>Région 03 Capitale-Nationale</b>				
Québec	Assainissement de la rivière Saint-Charles	83 836 000	59 222 500	13 777 500
<b>Région 06 Montréal</b>				
Montréal	Mise aux normes des usines de filtration Charles-J.-Des Baillets et Atwater	234 000 000	53 554 844	63 445 156
		<b>317 836 000</b>	<b>112 777 344</b>	<b>77 222 656</b>

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.



# ANNEXE C : PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

## 1. Financement des projets

Le programme PIQM comporte cinq volets et douze sous-volets. Le 14 juin 2004, le Conseil des ministres a décidé d'augmenter de 200 millions de dollars l'enveloppe de travaux admissibles du PIQM dont 100 millions de dollars seraient fournis par les municipalités et 100 millions de dollars constitueraient une contribution additionnelle du gouvernement du Québec par l'entremise de la Société. Cette contribution additionnelle est consacrée exclusivement à des projets relatifs à l'eau potable et aux eaux usées (sous-volets 1.1 et 1.2).

### Structure du programme PIQM

<b>VOLET 1</b>	<b>Aqueduc et égout</b>
Sous-volet 1.1	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)
Sous-volet 1.2	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de moins de 2 000 habitants)
Sous-volet 1.3	Infrastructures pour le développement économique en région
Sous-volet 1.4	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (pour toutes les municipalités)
Sous-volet 1.5	Renouvellement de conduites des infrastructures d'aqueduc et d'égout
<b>VOLET 2</b>	<b>Projets à incidences économiques, urbaines ou régionales</b>
Sous-volet 2.1	Projets à incidences régionales ou urbaines
Sous-volet 2.2	Infrastructures municipales à la suite de regroupements
Sous-volet 2.3	Rivière Saint-Charles
Sous-volet 2.4	Acquisition d'immeubles à vocation collective pour les organismes communautaires
Sous-volet 2.5	Projets répondant aux besoins des aînés des municipalités reconnues ou engagées dans la démarche Municipalité amies des aînés (MADA)
Sous-volet 2.6	Amphithéâtre de Québec
<b>VOLET 3</b>	<b>Implantation et maintien d'expertise technique</b>
<b>VOLET 4</b>	<b>Développement nordique</b>
<b>VOLET 5</b>	<b>Réfection et construction des infrastructures municipales</b>
Sous-volet 5.1	Projets d'infrastructures à vocation municipales et communautaires

Sources : Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-municipalités réalisé par la Direction générale des infrastructures du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, juillet 2012.

## 2. Aide financière

### Répartition de l'aide financière de la rallonge budgétaire de 100 millions de dollars du PIQM – Enveloppe initiale (en millions de dollars)

Volet 1 Aqueduc et égout	Part municipale	Part Société	Coûts estimés des travaux
	\$	\$	\$
Sous-volet 1.1			
Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)	46,8	46,8	93,6
Sous-volet 1.2			
Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de moins de 2 000 habitants)	48,8	48,8	97,6
<b>Total</b>	<b>95,6</b>	<b>95,6</b>	<b>191,2</b>

### Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) (enveloppe supplémentaire de 100 millions de dollars) au 31 mars 2013 (en dollars)

Nom de la municipalité	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013 <sup>(1)</sup>	Solde de l'engagement pris
<b>Région 01 Bas-Saint-Laurent</b>				
Rivière-Ouelle	Mise en place de conduites d'aqueduc et d'égouts domestiques et assainissement des eaux usées	10 627 920	7 940 894	0
Rivière-Ouelle	Alimentation en eau potable	7 134 126	5 018 973	0
Rivière-du-Loup	Mise aux normes de la station de purification de l'eau	6 243 800	2 732 120	0
Saint-Adelme	Mise aux normes de l'eau potable	3 755 964	2 752 241	778 365
Saint-Jean-de-Dieu	Alimentation en eau potable	1 000 500	387 028	0
Témiscouata-sur-le-Lac	Mise aux normes de l'eau potable	8 493 076	4 240 000	2 415 030
<b>Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>				
Péribonka	Modernisation du système d'approvisionnement en eau potable	2 004 105	1 234 815	334 730
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Mise aux normes du système d'approvisionnement en eau potable	1 747 979	1 367 174	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris</b>
Saint-Henri-de-Taillon	Alimentation conjointe en eau souterraine des municipalités de Saint-Henri-de-Taillon et de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	4 752 976	0	3 635 124
<b>Région 04 Mauricie</b>				
Saint-Étienne-des-Grès	Alimentation en eau potable	1 092 490	400 000	146 245
<b>Région 05 Estrie</b>				
Scotstown	Alimentation en eau souterraine	947 845	0	528 017
Sherbrooke	Mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable	33 800 000	3 800 000	13 100 000
Valcourt	Réfection et remplacement des conduites existantes	3 829 000	1 848 377	0
<b>Région 07 Outaouais</b>				
L'Isle-aux-Allumettes	Amélioration du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable existant – Mise aux normes	1 874 200	0	1 499 360
Maniwaki	Construction d'une nouvelle station de production d'eau potable	3 800 000	1 900 000	0
Portage-du-Fort	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	2 951 676	0	2 361 341
Val-des-Monts	Collecte, interception et traitement des eaux usées des rues Lesage et Rock	1 180 000	728 700	0
<b>Région 08 Abitibi-Témiscamingue</b>				
Témiscaming	Alimentation en eau potable	8 058 278	0	5 372 188
<b>Région 10 Nord-du-Québec</b>				
Chapais	Aménagement de puits d'eau souterraine et construction d'un réservoir d'eau potable	4 027 651	3 222 121	0
<b>Région 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>				
Maria	Mise aux normes des équipements d'approvisionnement en eau potable	7 684 207	3 476 761	0
Matapédia	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	4 750 338	3 835 800	0
<b>Région 12 Chaudière-Appalaches</b>				
Saint-Frédéric	Aqueduc et égouts	541 933	0	299 076
Saint-Joseph-de-Coleraine	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable	1 414 296	615 750	91 398
Saint-Just-de-Bretenières	Mise aux normes des installations d'eau potable	228 476	114 238	0
Saint-Prosper	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable (phase 1)	1 333 384	521 230	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris</b>
Sainte-Marguerite	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	3 605 546	1 372 654	108 130
Thetford Mines	Mise aux normes des infrastructures d'eau potable dans les secteurs de Robertsonville et de Pontbriand	1 921 030	0	960 515
<b>Région 14 Lanaudière</b>				
Mascouche	Réfection de l'aqueduc – Lac Samson	4 661 000	600 000	0
Saint-Barthélemy	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	925 950	418 415	0
Saint-Jean-de-Matha	Construction d'un nouveau puit d'eau potable	140 800	59 883	0
<b>Région 15 Laurentides</b>				
La Minerve	Approvisionnement en eau potable – Mise aux normes	1 692 000	854 456	213 614
Lac-des-Écorces	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	1 600 000	687 561	0
Rivière-Rouge	Mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur de Sainte-Véronique	1 952 000	191 245	784 755
Sainte-Sophie	Travaux d'infrastructures d'aqueduc dans le domaine Pineault	488 000	139 688	0
<b>Région 16 Montérégie</b>				
Les Cèdres	Construction d'un réseau d'égouts domestiques dans le secteur Nord – Secteur Marsan	4 000 000	1 600 000	400 000
Waterloo	Mise à niveau de l'alimentation en eau potable	886 700	274 500	0
Yamaska	Collecte, interception et traitement des eaux usées de la municipalité et remplacement du réseau d'aqueduc en certains secteurs	11 154 000	7 317 249	0
<b>TOTAL</b>		<b>156 301 246</b>	<b>59 651 873</b>	<b>33 027 888</b>

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part provinciale effectivement versée reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

# **ANNEXE D : TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN COMMUN 2005-2010**

## **1. Répartition des sommes disponibles**

En premier lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour la période de cinq ans, l'enveloppe disponible pour les sociétés de transport en commun et l'enveloppe disponible pour les autres organismes. Cette répartition a été effectuée à partir de l'achalandage de chacun des groupes pour l'année 2004.

En second lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour chacun des organismes, l'aide financière disponible annuellement :

- le montant maximal disponible pour les sociétés de transport en commun a été réparti en proportion de l'achalandage total constaté pour chacune d'elles au cours des années 2002, 2003, 2004 et 2005, selon le tableau de l'achalandage des sociétés de transport en commun transmis par l'Association du transport urbain du Québec au ministère des Transports le 9 mars 2006;
- pour les organismes autres que les sociétés de transport en commun, l'enveloppe disponible a été répartie en fonction de l'achalandage constaté pour chacun d'eux pour l'année 2004 et a été ajustée, le cas échéant, en fonction des arrêts de service survenus au cours de la même année;
- l'enveloppe calculée par organisme lui est réservée jusqu'à la fin du programme et est reportée d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

## **2. Priorités de travaux et d'affectation des sommes reçues**

Les subventions de la Société peuvent notamment contribuer à financer les infrastructures et les équipements suivants :

- l'achat et le remplacement, à l'état neuf, de minibus et d'autobus urbains incluant les autobus articulés et les minibus de type scolaire;
- l'achat de véhicules de service nécessaires pour l'exploitation des réseaux d'autobus et de métro;
- l'achat et l'installation de biens servant à l'exploitation d'un réseau de transport en commun et présentant un caractère innovateur au point de vue technologique, notamment pour le repérage des véhicules, l'information à la clientèle, la priorisation des véhicules de transport en commun dans la circulation automobile, la source d'énergie des véhicules, l'aide à l'exploitation incluant les logiciels d'exploitation, l'émission des titres de transport et la perception des recettes;
- l'acquisition, la construction, l'agrandissement, le remplacement et la réfection d'un bien immeuble, notamment aux fins d'une utilisation comme garage, terminus, centre administratif ou stationnement d'incitation à l'utilisation du transport en commun;
- l'implantation, l'amélioration et le prolongement de voies réservées aux autobus;

- l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus;
- l'acquisition et l'installation de supports à vélos;
- l'achat, le remplacement et la réparation des voitures de métro et des équipements, de même que la réparation des infrastructures du réseau de métro;
- les modifications visant à améliorer, pour les clientèles à mobilité réduite, l'accès à un service régulier de transport en commun;
- les dépenses admissibles effectuées en vue de prolonger la durée de vie utile des minibus, des autobus et des voitures de métro;
- le coût des immobilisations présent dans le coût des contrats d'exploitation avec un transporteur privé.

### 3. Aide financière

L'enveloppe initiale du programme TECQ 2005-2010 (TECQ I) en matière d'infrastructures de transport en commun est de 504 millions de dollars. De cette somme, 13,3 millions de dollars seront transférés au programme TECQ 2010-2014 (TECQ II). Au 31 mars 2013, les engagements du programme TECQ I sont donc de 490,7 millions de dollars.

L'aide financière représente 84,5 % du coût des projets admissibles. Quant à l'entité locale, elle assume la différence entre le total des coûts admissibles et la contribution des deux gouvernements, soit 15,5 %.

#### Répartition de l'aide financière du programme TECQ I en matière d'infrastructures de transport en commun

	Aide financière	
	En millions de dollars	En pourcentage
Gouvernement fédéral	401,0	81,7
Gouvernement du Québec	89,7	18,3
	<b>490,7</b>	<b>100</b>

#### 3.1 Part locale

La part locale du financement des projets de transport en commun représente 15,5 %, soit 76,1 millions de dollars.

**Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2013**  
(en dollars)

Nom de l'organisme	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2005 à mars 2010	Versements approuvés	Subventions versées au 31 mars 2013	Subventions approuvées non versées
<b>Sociétés de transport en commun</b>				
Société de transport de Montréal	365 712 393	337 220 920	316 826 269	20 394 651
Réseau de transport de la Capitale	38 534 633	35 445 616	31 532 944	3 912 672
Réseau de transport de Longueuil	30 593 443	25 879 215	24 498 451	1 380 764
Société de transport de Laval	18 868 509	18 794 445	17 170 182	1 624 263
Société de transport de l'Outaouais	16 207 691	16 095 141	14 932 981	1 162 160
Société de transport de Sherbrooke	6 314 074	6 262 676	5 985 803	276 873
Société de transport de Saguenay	4 682 354	4 850 289	4 208 164	642 125
Société de transport de Lévis	2 999 984	2 507 619	2 416 256	91 363
Société de transport de Trois-Rivières	2 775 565	2 765 836	2 570 215	195 621
<b>Sous-total</b>	<b>486 688 646</b>	<b>449 821 757</b>	<b>420 141 265</b>	<b>29 680 493</b>
<b>Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun</b>				
CRT Lanaudière	3 432 274	3 178 036	2 774 972	403 064
CIT Laurentides	3 185 936	3 185 936	2 867 342	318 594
CIT de la Vallée du Richelieu	1 862 318	1 862 318	1 676 086	186 232
CIT Sud-Ouest	1 843 666	1 834 604	1 651 144	183 460
Saint-Jean-sur-Richelieu	1 612 365	1 612 365	1 612 365	0
CIT Sorel-Varenes	969 171	568 908	514 795	54 113
CIT Le Richelain	916 671	459 610	413 649	45 961
CIT Chambly-Richelieu-Carignan	625 473	420 183	378 165	42 018
CIT Roussillon	507 958	380 653	342 588	38 065
Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	492 971	0	0	0
Sainte-Julie	429 686	349 703	314 733	34 970
Drummondville	412 155	32 634	32 634	0
CIT Haut-Saint-Laurent	205 952	205 952	185 357	20 595
Granby	140 097	47 015	47 015	0
Rouyn-Noranda	106 097	26 762	26 774	-12
Victoriaville	98 556	80 416	70 279	10 137
Mont-Tremblant	92 326	92 326	92 326	0
Rimouski	82 772	29 810	24 870	4 940
Baie-Comeau	71 646	0	0	0
CIT La Presqu'île	52 985	52 985	47 687	5 298
Val-d'Or	27 644	0	0	0
Salaberry-de-Valleyfield	27 377	0	0	0
Sept-Îles	20 379	0	0	0

<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2005 à mars 2010</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées au 31 mars 2013</b>	<b>Subventions approuvées non versées</b>
<b>Sous-total</b>	<b>17 216 475</b>	<b>14 420 216</b>	<b>13 072 780</b>	<b>1 347 436</b>
<b>ENVELOPPE INITIALE</b>	<b>503 905 121<sup>(1)</sup></b>	<b>464 241 973</b>	<b>433 214 045</b>	<b>31 027 928</b>
<b>Transfert vers la TECQ II</b>	<b>(13 300 000)</b>			
<b>ENVELOPPE APRÈS TRANSFERT</b>	<b>490 605 121</b>			

(1) Le montant initial de l'enveloppe de 503 905 121 \$ a été ajusté à la baisse puisque 5 000 000 \$ seront transférés au plan d'investissements 2010-2014.

# **ANNEXE E : TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN COMMUN POUR LA PÉRIODE 2010-2014**

## **1. Répartition des sommes disponibles**

En premier lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour la période de quatre ans, l'enveloppe disponible pour les sociétés de transport et l'enveloppe disponible pour les autres organismes. Cette répartition a été effectuée à partir de l'achalandage de chacun des groupes pour l'année 2008.

En second lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour chacun des organismes, l'aide financière disponible annuellement :

- le montant maximal disponible pour les sociétés de transport a été réparti en proportion de l'achalandage total constaté pour chacune d'elles au cours des années 2006, 2007 et 2008, selon le tableau de l'achalandage des sociétés de transport transmis par l'Association du transport urbain du Québec au ministère des Transports le 14 décembre 2009;
- pour les organismes autres que les sociétés de transport, l'enveloppe disponible a été répartie en fonction de l'achalandage constaté pour chacun d'eux pour l'année 2008 et a été ajustée, le cas échéant, en fonction des arrêts de service survenus au cours de la même année.
- l'enveloppe calculée par organisme lui est réservée jusqu'à la fin du programme et est reportée d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

## **2. Priorités de travaux et d'affectation des sommes reçues**

Les subventions de la Société peuvent notamment contribuer à financer les infrastructures et les équipements suivants :

- l'achat et le remplacement, à l'état neuf, de minibus et d'autobus urbains incluant les autobus articulés et les minibus de type scolaire;
- l'achat de véhicules de service nécessaires pour l'exploitation des réseaux d'autobus et de métro;
- l'achat et l'installation de biens servant à l'exploitation d'un réseau de transport en commun et présentant un caractère innovateur au point de vue technologique, notamment pour le repérage des véhicules, l'information à la clientèle, la priorisation des véhicules de transport en commun dans la circulation automobile, la source d'énergie des véhicules, l'aide à l'exploitation incluant les logiciels d'exploitation, l'émission des titres de transport et la perception des recettes;
- l'acquisition, la construction, l'agrandissement, le remplacement et la réparation d'un bien immeuble, notamment aux fins d'une utilisation comme garage, terminus, centre administratif ou stationnement d'incitation à l'utilisation du transport en commun;
- l'implantation, l'amélioration et le prolongement de voies réservées aux autobus;
- l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus;

- l'acquisition et l'installation de supports à vélos;
- l'achat, le remplacement et la réparation des voitures de métro et des équipements, de même que la réparation des infrastructures du réseau de métro;
- les modifications visant à améliorer, pour les clientèles à mobilité réduite, l'accès à un service régulier de transport en commun;
- les dépenses admissibles effectuées en vue de prolonger la durée de vie utile des minibus, des autobus et des voitures de métro.

### 3. Aide financière

L'enveloppe initiale du programme TECQ II en matière d'infrastructures de transport en commun est de 700 millions de dollars. Il faut ajouter 13,3 millions de dollars à cette somme qui proviennent du programme TECQ I 2005-2010. Au 31 mars 2013, l'enveloppe du programme TECQ II est donc de 713,3 millions de dollars.

L'aide financière représente 85 % du coût des projets admissibles. Quant à l'entité locale, elle assume la différence entre le total des coûts admissibles et la contribution des deux gouvernements, soit 15 %.

#### Répartition et mode de versement de l'aide financière du programme TECQ II en matière d'infrastructures de transport en commun

Société	Aide financière	
	En millions de dollars	En pourcentage
<b>Gouvernement fédéral</b>		
Comptant	370,0	
Revenus d'intérêts	30,3	
	400,3	57,2
<b>Gouvernement du Québec</b>		
Comptant	14,3	
Service de la dette	285,4	
	299,7	42,8
<b>Sous-total</b>	<b>700,0</b>	
<b>Transfert TECQ I</b>	<b>13,3</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>713,3</b>	

#### 3.1 Part locale

La part locale du financement des projets de transport en commun représente 15 %, soit 80,3 millions de dollars.

**Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2013**  
(en dollars)

<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010-2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Subventions approuvées non versées<sup>(2)</sup></b>
<b>Sociétés de transport en commun</b>				
Société de transport de Montréal	498 821 927	375 326 642	249 559 412	125 767 230
Réseau de transport de la Capitale	56 824 906	5 177 661	4 934 433	243 228
Réseau de transport de Longueuil	41 897 910	21 830 702	20 588 613	1 242 088
Société de transport de Laval	26 466 807	11 779 820	11 594 931	184 889
Société de transport de l'Outaouais	23 214 682	18 834 510	17 910 519	923 991
Société de transport de Sherbrooke	9 676 226	2 084 989	537 739	1 547 250
Société de transport de Saguenay	6 914 099	1 388 088	1 249 279	138 809
Société de transport de Lévis	4 863 907	4 659 486	4 370 807	288 679
Société de transport de Trois-Rivières	4 370 989	1 264 760	1 053 836	210 924
<b>Sous-total</b>	<b>673 051 453</b>	<b>442 346 658</b>	<b>311 799 569</b>	<b>130 547 089</b>
<b>Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun</b>				
CIT Laurentides	6 173 032	2 506 765	1 348 038	1 158 727
CRT Lanaudière	5 163 352	962 235	573 795	388 440
CIT Vallée du Richelieu	2 510 654	0	0	0
CIT Sud-Ouest	2 503 701	134 006	120 606	13 400
Saint-Jean-sur-Richelieu	2 039 174	0	0	0
CIT Sorel-Varenes	1 583 075	219 044	142 064	76 980
CIT le Richelain	1 401 175	1 539 924	1 385 932	153 992
CIT Chambly-Richelieu-Carignan	1 120 395	1 278 951	879 240	399 711
CIT Roussillon	943 094	1 093 036	983 732	109 304
Sainte-Julie	738 139	766 704	690 034	76 670
Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	538 582	4 269	3 461	808
Drummondville	398 185	44 369	36 975	7 394
CIT Haut-Saint-Laurent	343 729	0	0	0
CIT Presqu'île	275 571	0	0	0
Granby	221 791	314 873	283 386	31 487
Mont-Tremblant	214 455	0	0	0
Rouyn-Noranda	150 892	0	0	0
Victoriaville	144 731	0	0	0
Rimouski	143 358	64 856	64 856	0
Baie-Comeau	120 895	0	0	0
Salaberry-de-Valleyfield	77 709	0	0	0
Thetford Mines	61 936	0	0	0

<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010- 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Subventions approuvées non versées<sup>(2)</sup></b>
Val-D'Or	43 937	0	0	0
Sept-Îles	36 985	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>26 948 547</b>	<b>8 929 032</b>	<b>6 512 119</b>	<b>2 416 913</b>
<b>TOTAL</b>	<b>700 000 000</b>	<b>451 275 690</b>	<b>318 311 688</b>	<b>132 964 002</b>

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de subventions approuvées mais non versées comprennent la part fédérale et la part provinciale.

# **ANNEXE F : TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES ET DE VOIRIE LOCALE ET D'AUTRES TYPES D'INFRASTRUCTURES POUR LA PÉRIODE 2010-2014**

## **1. Répartition des sommes disponibles**

Chaque municipalité doit déposer au MAMROT une programmation de travaux constituée de la liste des travaux admissibles à réaliser pour chacune des années du programme, programmation qui respecte les priorités de travaux admissibles.

Une municipalité peut déposer une programmation partielle de travaux. Dans ce cas, les versements autorisés seront ajustés au coût des travaux acceptés. Elle pourra déposer, par la suite, une programmation complémentaire qui lui permettra de recevoir des versements additionnels, et faire ce dépôt autant de fois que nécessaire pour obtenir la totalité de l'aide gouvernementale qui lui a été attribuée.

Toute programmation de travaux devra être approuvée par une résolution du conseil municipal transmise au MAMROT.

## **2. Priorités de travaux et d'affectation des sommes reçues**

En règle générale, les municipalités doivent affecter les sommes reçues à la réalisation de projets respectant l'ordre de priorité suivant :

- l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;
- les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;
- le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts;
- la voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale, telles que les ouvrages d'art municipaux, les rues municipales ou d'autres routes locales), les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles et les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments.

## **3. Approbation et déclenchement du processus de versement**

L'approbation d'une programmation de travaux par le MAMROT déclenchera le processus de versement de la contribution gouvernementale qui s'échelonnera sur quatre ans et qui sera affectée en fonction des sommes disponibles chaque année (maximum de 25 % par année) et du coût des travaux admissibles approuvés.

La contribution de la Société a été ou sera versée aux municipalités de la façon suivante sous la recommandation du MAMROT :

- 25 % en 2010;
- 25 % en 2011;
- 25 % en 2012;
- 25 % en 2013.

**Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale  
et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2013**  
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013 <sup>(1)</sup>	Solde de l'engagement pris <sup>(2)</sup>
<b>Région 01 Bas-Saint-Laurent</b>				
Albertville	397 459	397 459	397 459	0
Amqui	1 534 731	1 534 731	1 534 731	0
Auclair	437 576	437 576	437 576	0
Baie-des-Sables	454 796	454 796	454 796	0
Biencourt	451 200	451 200	112 800	338 400
Cacouna	697 199	697 199	697 199	0
Causapscal	806 763	806 763	806 763	0
Dégelis	947 551	947 551	947 551	0
Esprit-Saint	413 544	413 544	150 000	263 544
Grand-Métis	389 322	389 322	283 162	106 160
Grosses-Roches	419 977	419 977	419 977	0
Kamouraska	466 528	466 528	243 104	223 424
L'Isle-Verte	610 343	610 343	610 343	0
La Matapédia	345 799	345 799	345 799	0
La Pocatière	1 201 308	0	0	0
La Rédemption	439 657	439 657	307 883	131 774
La Trinité-des-Monts	391 214	391 214	391 214	0
Lac-au-Saumon	615 452	615 452	615 452	0
Lac-des-Aigles	456 877	456 877	456 877	0
Lejeune	409 002	409 002	409 002	0
Les Hauteurs	444 388	444 388	319 149	125 239
Les Méchins	561 900	561 900	502 069	59 831
Matane	3 565 129	3 565 129	3 565 129	0
Mont-Carmel	567 198	567 198	567 198	0
Mont-Joli	1 596 355	1 596 355	1 596 355	0
Métis-sur-Mer	452 146	452 146	452 146	0
Notre-Dame-des-Neiges	572 497	572 497	572 497	0
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	350 530	350 530	350 530	0
Notre-Dame-du-Portage	577 227	577 227	577 227	0
Packington	466 717	466 717	466 717	0
Padoue	390 079	390 079	390 079	0
Pohénégamook	892 485	892 485	892 485	0
Price	675 438	675 438	675 438	0
Rimouski	1 126 724	11 266 724	10 222 000	1 044 724
Rivière-Bleue	596 529	596 529	100 000	496 529

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Rivière-Ouelle	550 735	550 735	550 735	0
Rivière-du-Loup	4579 323	4579 323	4579 323	0
Saint-Adelme	433 223	433 223	433 223	0
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	694 929	694 929	694 929	0
Saint-Alexandre-des-Lacs	391 782	391 782	123 028	268 754
Saint-Anaclet-de-Lessard	837 230	837 230	837 230	0
Saint-André	457 634	457 634	457 634	0
Saint-Antonin	1 077 741	1077 741	1 077 741	0
Saint-Arsène	562 468	562 468	562 468	0
Saint-Athanase	403 704	403 704	403 704	0
Saint-Bruno-de-Kamouraska	436 819	436 819	358 362	78 457
Saint-Charles-Garnier	394 999	394 999	372 200	22 799
Saint-Clément	435 116	435 116	435 116	0
Saint-Cléophas	408 056	408 056	307 968	100 088
Saint-Cyprien	575 524	575 524	575 524	0
Saint-Damase	423 005	423 005	423 005	0
Saint-Denis	440 414	440 414	357 221	83 193
Saint-Donat	505 699	505 699	371 900	133 799
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	401 811	0	0	0
Saint-Eugène-de-Ladrière	419 599	419 599	419 599	0
Saint-Eusèbe	455 363	455 363	361 543	93 820
Saint-Fabien	708 932	708 932	708 932	0
Saint-François-Xavier-de-Viger	389 133	389 133	102 221	286 912
Saint-Gabriel-Lalemant	485 829	485 829	485 829	0
Saint-Gabriel-de-Rimouski	576 660	576 660	576 660	0
Saint-Germain	393 485	0	0	0
Saint-Guy	353 936	353 936	68 543	285 393
Saint-Honoré-de-Témiscouata	488 479	488 479	488 479	0
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	607 504	607 504	607 504	0
Saint-Jean-de-Cherbourg	380 618	380 618	380 618	0
Saint-Jean-de-Dieu	652 919	652 919	652 919	0
Saint-Jean-de-la-Lande	397 081	397 081	341 832	55 249
Saint-Joseph-de-Kamouraska	413 165	413 165	413 165	0
Saint-Joseph-de-Lepage	440 793	440 793	440 793	0
Saint-Juste-du-Lac	458 770	458 770	180 770	278 000
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	593 880	593 880	301 845	292 035
Saint-Léandre	416 193	416 193	416 193	0
Saint-Léon-le-Grand	542 409	542 409	542 409	0
Saint-Marc-du-Lac-Long	425 087	0	0	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Marcellin	402 568	402 568	111 590	290 978
Saint-Mathieu-de-Rioux	468 420	468 420	357 520	110 900
Saint-Michel-du-Squatec	566 063	566 063	566 063	0
Saint-Modeste	526 325	526 325	483 353	42 972
Saint-Moïse	458 013	458 013	458 013	0
Saint-Médard	385 727	385 727	385 727	0
Saint-Narcisse-de-Rimouski	543 166	543 166	538 650	4 516
Saint-Noël	428 493	428 493	428 493	0
Saint-Octave-de-Métis	428 114	428 114	261 000	167 114
Saint-Onésime-d'Ixworth	445 713	445 713	445 713	0
Saint-Pacôme	660 489	660 489	660 488	1
Saint-Pascal	1 003 752	1003 752	1003 752	0
Saint-Paul-de-la-Croix	412 976	412 976	228 608	184 368
Saint-Philippe-de-Néri	503 995	503 995	503 995	0
Saint-Pierre-de-Lamy	361 316	361 316	361 316	0
Saint-René-de-Matane	540 328	540 328	326 081	214 247
Saint-Simon	422 437	422 437	422 437	0
Saint-Tharcisius	425 276	425 276	425 276	0
Saint-Ulric	658 218	658 218	593 598	64 620
Saint-Valérien	497 183	497 183	497 183	0
Saint-Vianney	430 385	430 385	430 385	0
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	420 734	420 734	420 734	0
Saint-Éloi	397 459	397 459	70 000	327 459
Saint-Épiphane	505 320	505 320	402 450	102 870
Sainte-Angèle-de-Mérici	546 383	546 383	546 383	0
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	687 549	0	0	0
Sainte-Flavie	515 539	515 539	515 539	0
Sainte-Florence	425 654	425 654	67 500	358 154
Sainte-Françoise	421 302	421 302	328 083	93 219
Sainte-Félicité	568 901	568 901	348 764	220 137
Sainte-Hélène	513 835	513 835	418 282	95 553
Sainte-Irène	401 622	401 622	161 319	240 303
Sainte-Jeanne-d'Arc	394 621	394 621	394 621	0
Sainte-Luce	903 838	903 838	903 838	0
Sainte-Marguerite-Marie	382 510	382 510	382 510	0
Sainte-Paule	384 781	384 781	384 781	0
Sainte-Rita	407 677	407 677	407 677	0
Sayabec	713 852	713 852	376 230	337 622
Trois-Pistoles	993 912	993 912	573 664	420 248

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Témiscouata-sur-le-Lac	1 678 622	1 678 622	867 291	811 331
Val-Brillant	529 542	529 542	210 553	318 989
<b>Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>				
Albanel	779 136	0	0	0
Alma	7 273 142	7 273 142	7 273 142	0
Bégin	504 563	504 563	504 563	0
Chambord	663 327	663 327	663 327	0
Desbiens	542 977	542 977	449 024	93 953
Dolbeau-Mistassini	3 493 445	3 493 445	3 493 445	0
Ferland-et-Boilleau	453 093	453 093	453 093	0
Girardville	560 954	560 954	560 954	0
Hébertville	797 491	797 491	310 000	487 491
Hébertville-Station	574 768	574 768	574 500	268
L'Anse-Saint-Jean	542 788	542 788	542 788	0
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	719 718	719 718	719 718	0
La Doré	611 667	611 667	611 667	0
Labrecque	589 338	589 338	589 338	0
Lac-Bouchette	584 607	0	0	0
Lamarche	449 119	449 119	449 119	0
Larouche	568 144	0	0	0
Maria-Chapdelaine	374 562	0	0	0
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	1 128 454	1 128 454	637 471	490 983
Normandin	942 441	942 441	942 441	0
Notre-Dame-de-Lorette	372 102	372 102	243 692	128 410
Petit-Saguenay	484 883	484 883	484 883	0
Péribonka	441 928	441 928	441 928	0
Rivière-Éternité	444 010	444 010	139 514	304 496
Roberval	2 537 176	0	0	0
Saguenay	34 950 376	34 950 376	34 950 376	0
Saint-Ambroise	1 009 618	1 009 618	1 009 618	0
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	425 465	0	0	0
Saint-Augustin	412 408	412 408	412 408	0
Saint-Bruno	790 679	790 679	790 679	0
Saint-Charles-de-Bourget	462 743	462 743	462 743	0
Saint-David-de-Falardeau	833 634	0	0	0
Saint-Edmond-les-Plaines	424 140	424 140	424 140	0
Saint-Eugène-d'Argentenay	448 362	448 362	331 020	117 342
Saint-François-de-Sales	482 991	482 991	482 991	0
Saint-Fulgence	723 881	723 881	427 578	296 303

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Félicien	2 561 071	2 561 071	2 561 071	0
Saint-Félix-d'Otis	527 460	527 460	386 460	141 000
Saint-Gédéon	707 229	0	0	0
Saint-Henri-de-Taillon	477 882	477 882	477 882	0
Saint-Honoré	1 258 077	1 258 077	1 258 077	0
Saint-Ludger-de-Milot	478 828	478 828	73 630	405 198
Saint-Nazaire	693 604	693 604	620 487	73 117
Saint-Prime	844 988	844 988	844 988	0
Saint-Stanislas	403 136	403 136	403 136	0
Saint-Thomas-Didyme	476 368	476 368	340 000	136 368
Sainte-Hedwidge	493 209	493 209	493 209	0
Sainte-Jeanne-d'Arc	554 520	554 520	393 296	161 224
Sainte-Monique	510 051	0	0	0
Sainte-Rose-du-Nord	424 897	424 897	424 897	0
<b>Région 03 Capitale-Nationale</b>				
Baie-Saint-Paul	1 766 031	1 766 031	1 766 031	0
Baie-Sainte-Catherine	378 158	0	0	0
Beaupré	922 572	922 572	922 572	0
Boischatel	1 410 029	1 410 029	1 410 029	0
Cap-Santé	849 529	849 529	849 529	0
Château-Richer	1 019 269	0	0	0
Clermont	916 138	916 138	916 138	0
Deschambault-Grondines	714 987	0	0	0
Donnacoona	1 423 653	1 423 653	1 387 000	36 653
Fossambault-sur-le-Lac	639 673	639 673	639 673	0
L'Ancienne-Lorette	4 008 990	0	0	0
L'Ange-Gardien	935 251	935 251	935 251	0
L'Isle-aux-Coudres	579 309	579 309	579 309	0
La Malbaie	2 155 345	0	0	0
Lac-Beauport	1 545 139	1 545 139	1 545 139	0
Lac-Delage	444 766	0	0	0
Lac-Saint-Joseph	389 511	389 511	389 511	0
Lac-Sergent	419 977	419 977	419 977	0
Les Éboulements	579 498	579 498	579 498	0
Neuville	1 025 324	1 025 324	729 981	295 343
Notre-Dame-des-Monts	485 262	485 262	254 797	230 465
Petite-Rivière-Saint-François	475 043	0	0	0
Pont-Rouge	1 900 227	0	0	0
Portneuf	920 491	920 491	920 491	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Québec	120 212 244	120 212 244	120 212 244	0
Rivière-à-Pierre	474 665	474 665	474 665	0
Saint-Aimé-des-Lacs	544 869	544 869	544 869	0
Saint-Alban	559 440	559 440	559 440	0
Saint-Augustin-de-Desmaures	4 246 729	0	0	0
Saint-Basile	822 470	822 470	822 470	0
Saint-Casimir	634 753	634 753	26 970	607 783
Saint-Ferréol-les-Neiges	827 390	827 390	827 390	0
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	448 930	448 930	190 806	258 124
Saint-Gabriel-de-Valcartier	906 488	906 488	906 488	0
Saint-Gilbert	397 837	397 837	397 800	37
Saint-Hilarion	564 171	564 171	564 171	0
Saint-Irénée	471 448	471 448	471 448	0
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	523 865	523 865	324 600	199 265
Saint-Joachim	598 232	0	0	0
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	637 213	637 213	30 254	606 959
Saint-Léonard-de-Portneuf	534 651	534 651	534 651	0
Saint-Marc-des-Carières	857 477	857 477	857 477	0
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	682 061	682 061	682 061	0
Saint-Raymond	2 256 716	2 256 716	2 256 716	0
Saint-Siméon	596 340	596 340	596 340	0
Saint-Thuribe	397 270	397 270	397 270	0
Saint-Tite-des-Caps	608 261	608 261	608 261	0
Saint-Ubalde	614 506	614 506	614 506	0
Saint-Urbain	611 667	611 667	594 502	17 165
Sainte-Anne-de-Beaupré	864 479	0	0	0
Sainte-Brigitte-de-Laval	1 087 392	1 087 392	212 608	874 784
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	1 327 524	1 327 524	1 327 524	0
Sainte-Christine-d'Auvergne	428 493	0	0	0
Sainte-Famille	499 454	499 454	346 000	153 454
Sainte-Pétronille	542 220	542 220	211 500	330 720
Shannon	1 122 210	0	0	0
Stoneham-et-Tewkesbury	1 496 318	1 496 318	1 496 318	0
<b>Région 04 Mauricie</b>				
Batiscan	520 080	520 080	520 080	0
Champlain	638 538	638 538	638 538	0
Charette	509 483	509 483	509 483	0
Grandes-Piles	405 974	0	0	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Hérouxville	570 983	570 983	300 769	270 214
La Bostonnais	455 742	455 742	455 742	0
La Tuque	2 838 152	2 838 152	2 838 152	0
Lac-aux-Sables	586 121	586 121	586 121	0
Lac-Édouard	368 696	368 696	361 099	7 597
Louiseville	1 805 131	1 805 131	1 805 131	0
Maskinongé	765 133	765 133	765 133	0
Notre-Dame-de-Montauban	500 968	500 968	500 968	0
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	1 340 960	1 340 960	1 340 960	0
Saint-Adelphe	524 054	524 054	524 054	0
Saint-Alexis-des-Monts	939 792	939 792	939 792	0
Saint-Barnabé	574 957	0	0	0
Saint-Boniface	1 143 971	1 143 971	1 143 971	0
Saint-Justin	539 003	539 003	539 003	0
Saint-Luc-de-Vincennes	438 522	438 522	438 522	0
Saint-Léon-le-Grand	520 269	520 269	520 269	0
Saint-Mathieu-du-Parc	596 718	596 718	596 718	0
Saint-Maurice	795 220	795 220	795 220	0
Saint-Narcisse	686 602	686 602	686 602	0
Saint-Paulin	644 783	644 783	644 783	0
Saint-Prosper-de-Champlain	437 197	437 197	437 197	0
Saint-Roch-de-Mékinac	400 865	400 865	81 042	319 823
Saint-Stanislas	532 380	532 380	245 202	287 178
Saint-Séverin	503 239	503 239	503 239	0
Saint-Sévère	400 108	400 108	273 709	126 399
Saint-Tite	1 060 710	1 060 710	1 060 710	0
Saint-Édouard-de-Maskinongé	489 046	489 046	489 046	0
Saint-Élie-de-Caxton	658 218	658 218	658 218	0
Saint-Étienne-des-Grès	1 099 692	1 099 692	1 099 692	0
Sainte-Angèle-de-Prémont	469 745	469 745	140 000	329 745
Sainte-Anne-de-la-Pérade	717 636	717 636	675 730	41 906
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	529 731	529 731	529 731	0
Sainte-Thècle	808 277	808 277	808 277	0
Sainte-Ursule	605 801	605 801	605 801	0
Shawinigan	12 586 683	0	0	0
Trois-Rives	416 004	416 004	250 000	166 004
Trois-Rivières	30 913 872	30 913 872	30 913 872	0
Yamachiche	861 072	0	0	0
<b>Région 05 Estrie</b>				

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Asbestos	1 649 454	0	0	0
Ascot Corner	834 013	834 013	834 013	0
Audet	464 825	464 825	464 825	0
Austin	609 397	609 397	609 397	0
Ayer's Cliff	541 841	541 841	541 841	0
Barnston-Ouest	444 766	444 766	444 766	0
Bolton-Est	475 989	475 989	475 989	0
Bonsecours	435 873	0	0	0
Bury	575 714	575 714	575 714	0
Chartierville	411 651	411 651	411 651	0
Cleveland	639 484	639 484	639 484	0
Coaticook	2 243 441	2 243 441	2 243 441	0
Compton	877 157	877 157	877 157	0
Cookshire-Eaton	1 332 255	1 332 255	1 332 255	0
Courcelles	515 917	515 917	515 917	0
Danville	1 116 533	0	0	0
Dixville	465 203	465 203	465 203	0
Dudswell	670 518	670 518	670 518	0
East Angus	988 235	988 235	988 235	0
East Hereford	404 271	404 271	404 271	0
Eastman	646 675	646 675	646 675	0
Frontenac	648 567	648 567	648 567	0
Ham-Sud	377 968	377 968	377 968	0
Hampden	379 293	379 293	379 293	0
Hatley	490 371	490 371	490 371	0
Hatley	680 547	680 547	680 547	0
Kingsbury	355 639	0	0	0
La Patrie	486 019	486 019	486 019	0
Lac-Drolet	557 358	0	0	0
Lac-Mégantic	1 484 585	1 484 585	1 484 585	0
Lambton	647 053	0	0	0
Lawrenceville	462 933	462 933	462 933	0
Lingwick	426 790	426 790	426 790	0
Magog	5 879 288	5 879 288	5 879 288	0
Maricourt	421 113	421 113	421 113	0
Marston	470 691	470 691	470 691	0
Martinville	429 250	429 250	429 250	0
Melbourne	547 708	547 708	547 708	0
Milan	392 539	392 539	392 539	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Nantes	610 910	610 910	610 910	0
Newport	498 886	498 886	329 000	169 886
North Hatley	476 557	476 557	476 557	0
Notre-Dame-des-Bois	526 325	526 325	526 325	0
Ogden	484 883	484 883	484 883	0
Orford	910 272	910 272	910 272	0
Piopolis	409 570	0	0	0
Potton	672 410	0	0	0
Racine	579 498	579 498	579 498	0
Richmond	977 260	977 260	977 260	0
Saint-Adrien	430 763	430 763	430 763	0
Saint-Augustin-de-Woburn	475 043	475 043	475 043	0
Saint-Benoît-du-Lac	347 692	347 692	347 692	0
Saint-Camille	427 168	427 168	427 168	0
Saint-Claude	547 708	547 708	547 708	0
Saint-Denis-de-Brompton	923 329	923 329	923 329	0
Saint-François-Xavier-de-Brompton	724 070	724 070	724 070	0
Saint-Georges-de-Windsor	511 943	511 943	511 943	0
Saint-Herménégilde	479 396	479 396	479 396	0
Saint-Isidore-de-Clifton	490 182	490 182	490 182	0
Saint-Ludger	568 712	568 712	568 712	0
Saint-Malo	439 847	439 847	439 847	0
Saint-Robert-Bellarmin	462 176	462 176	462 176	0
Saint-Romain	461 419	461 419	461 419	0
Saint-Sébastien	476 179	476 179	476 179	0
Saint-Venant-de-Paquette	363 398	363 398	363 398	0
Saint-Étienne-de-Bolton	433 223	433 223	433 223	0
Sainte-Anne-de-la-Rochelle	465 393	465 393	465 393	0
Sainte-Catherine-de-Hatley	790 111	790 111	790 111	0
Sainte-Cécile-de-Whitton	504 942	504 942	504 942	0
Sainte-Edwidge-de-Clifton	420 356	0	0	0
Scotstown	450 065	450 065	450 065	0
Sherbrooke	36 082 113	36 082 113	36 082 113	0
Stanstead	537 868	0	0	0
Stanstead	896 459	0	0	0
Stanstead-Est	457 256	457 256	457 256	0
Stoke	865 236	865 236	865 236	0
Stornoway	444 199	444 199	444 199	0
Stratford	541 274	541 274	541 274	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Stukely-Sud	520 269	520 269	520 269	0
Ulverton	411 084	411 084	411 084	0
Val-Joli	619 047	619 047	619 047	0
Val-Racine	365 101	365 101	365 101	0
Valcourt	534 651	534 651	534 651	0
Valcourt	787 084	787 084	787 084	0
Waterville	715 555	715 555	715 555	0
Weedon	868 831	868 831	868 831	0
Westbury	520 080	520 080	520 080	0
Windsor	1 342 095	0	0	0
Wotton	628 698	628 698	628 698	0
<b>Région 06 Montréal</b>				
Baie-D'Urfé	1 084 932	1 084 932	1 084 932	0
Beaconsfield	4 626 388	4 626 388	4 626 388	0
Côte-Saint-Luc	7 592 703	7 592 703	7 592 703	0
Dollard-Des Ormeaux	11 930 425	11 930 425	11 930 425	0
Dorval	4 401 924	4 401 924	4 401 924	0
Hampstead	1 723 310	1 723 310	1 723 310	0
Kirkland	4 998 324	4 998 324	4 998 324	0
Mont-Royal	4 587 530	4 587 530	4 587 530	0
Montréal	395 966 768	395 966 768	362 399 616	33 567 152
Montréal-Est	1 061 467	0	0	0
Montréal-Ouest	1 321 280	1 321 280	1 321 280	0
Pointe-Claire	7 326 241	7 326 241	7 326 241	0
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 356 477	1 356 477	1 356 477	0
Senneville	519 512	519 512	519 512	0
Westmount	4 959 465	4 959 465	3 373 847	1 585 618
<b>Région 07 Outaouais</b>				
Alley-et-Cawood	381 753	381 753	381 753	0
Aumond	490 939	490 939	490 939	0
Blue Sea	457 256	457 256	457 256	0
Boileau	434 737	434 737	434 737	0
Bois-Franc	422 248	422 248	422 248	0
Bouchette	475 800	475 800	475 800	0
Bowman	462 743	462 743	462 743	0
Bristol	571 929	571 929	571 929	0
Bryson	454 606	454 606	454 606	0
Campbell's Bay	474 476	474 476	148 446	326 030
Cantley	2 036 113	2 036 113	1 490 472	545 641

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Cayamant	493 209	493 209	493 209	0
Chelsea	1 645 110	0	0	0
Chichester	411 651	411 651	411 651	0
Chénéville	486 397	486 397	486 397	0
Clarendon	572 875	572 875	572 875	0
Denholm	452 146	452 146	452 146	0
Duhamel	425 087	425 087	425 087	0
Déléage	703 633	703 633	703 633	0
Egan-Sud	437 954	437 954	437 954	0
Fassett	428 493	428 493	242 971	185 522
Fort-Coulonge	621 129	621 129	621 129	0
Gatineau	59 649 469	59 649 469	59 649 469	0
Gracefield	799 573	799 573	799 573	0
Grand-Remous	568 334	568 334	568 334	0
Kazabazua	504 752	504 752	504 752	0
L'Ange-Gardien	1 183 142	1 183 142	1 183 142	0
L'Isle-aux-Allumettes	606 937	606 937	606 937	0
L'Île-du-Grand-Calumet	489 046	489 046	489 046	0
La Pêche	1 836 508	1 836 508	1 836 508	0
Lac-Sainte-Marie	461 419	461 419	461 419	0
Lac-Simon	504 563	504 563	504 563	0
Lac-des-Plages	413 354	413 354	413 354	0
Litchfield	428 682	428 682	428 682	0
Lochaber	435 116	435 116	435 116	0
Lochaber-Partie-Ouest	436 440	436 440	436 440	0
Low	512 132	512 132	512 132	0
Maniwaki	1 100 070	1 100 070	1 100 070	0
Mansfield-et-Pontefract	724 070	0	0	0
Mayo	449 497	449 497	449 497	0
Messines	642 512	642 512	642 512	0
Montcerf-Lytton	475 422	475 422	475 422	0
Montebello	526 703	526 703	526 703	0
Montpellier	520 080	520 080	520 080	0
Mulgrave-et-Derry	413 354	413 354	413 354	0
Namur	430 953	430 953	430 953	0
Notre-Dame-de-Bonsecours	389 701	389 701	389 701	0
Notre-Dame-de-la-Paix	477 503	477 503	477 503	0
Notre-Dame-de-la-Salette	485 829	0	0	0
Otter Lake	521 215	521 215	521 215	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Papineauville	747 724	747 724	747 724	0
Plaisance	531 055	531 055	531 055	0
Pontiac	1 355 530	1 355 530	1 355 530	0
Portage-du-Fort	393 864	0	0	0
Rapides-des-Joachims	371 156	0	0	0
Ripon	621 507	621 507	621 507	0
Saint-André-Avellin	990 317	990 317	990 317	0
Saint-Sixte	425 654	425 654	425 654	0
Saint-Émile-de-Suffolk	439 279	439 279	328 832	110 447
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	397 837	397 837	397 837	0
Shawville	633 050	633 050	633 050	0
Sheenboro	370 967	370 967	370 967	0
Thorne	415 057	415 057	415 057	0
Thurso	770 431	0	0	0
Val-des-Bois	500 022	500 022	500 022	0
Val-des-Monts	2 383 671	2 383 671	2 383 671	0
Waltham	405 974	405 974	405 974	0
<b>Région 08 Abitibi-Témiscamingue</b>				
Abitibi	375 698	0	0	0
Abitibi-Ouest	362 830	362 830	360 000	2 830
Amos	3 072 271	0	0	0
Angliers	396 513	396 513	396 513	0
Authier	387 430	387 430	21 700	365 730
Authier-Nord	396 513	0	0	0
Barraute	729 747	729 747	729 747	0
Belcourt	388 754	388 754	43 500	345 254
Belleterre	403 514	403 514	127 660	275 854
Berry	444 199	444 199	350 000	94 199
Béarn	507 969	507 969	507 969	0
Champneuf	361 127	0	0	0
Chazel	397 081	0	0	0
Clermont	438 333	438 333	426 126	12 207
Clerval	412 030	412 030	375 000	37 030
Duhamel-Ouest	512 322	512 322	512 322	0
Duparquet	459 526	0	0	0
Dupuy	520 837	520 837	406 544	114 293
Fugèreville	394 053	394 053	250 000	144 053
Gallichan	420 734	0	0	0
Guérin	395 567	395 567	280 545	115 022

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Kipawa	441 928	441 928	371 470	70 458
La Corne	473 340	473 340	473 340	0
La Morandière	383 834	383 834	383 834	0
La Motte	415 247	415 247	282 344	132 903
La Reine	405 407	405 407	332 539	72 868
La Sarre	1 785 099	1 785 099	1 509 101	275 998
Laforce	405 785	405 785	160 000	245 785
Landrienne	527 649	0	0	0
Latulipe-et-Gaboury	400 865	400 865	230 873	169 992
Launay	380 050	380 050	257 064	122 986
Laverlochère	474 854	474 854	474 854	0
Lorrainville	593 691	593 691	593 691	0
Macamic	861 262	861 262	861 262	0
Malartic	1 041 219	1 041 219	1 041 219	0
Moffet	374 562	374 562	250 320	124 242
Normétal	500 211	500 211	464 257	35 954
Notre-Dame-du-Nord	555 466	555 466	512 999	42 467
Nédélec	418 085	418 085	418 085	0
Palmarolle	618 480	618 480	618 480	0
Poularies	470 313	0	0	0
Preissac	477 693	477 693	477 693	0
Rapide-Danseur	394 242	394 242	394 242	0
Rivière-Héva	571 551	571 551	567 094	4 457
Rochebaucourt	369 642	0	0	0
Roquemaure	417 707	417 707	417 707	0
Rouyn-Noranda	9 753 358	9 753 358	9 753 358	0
Rémigny	398 594	0	0	0
Saint-Bruno-de-Guigues	543 355	543 355	543 355	0
Saint-Dominique-du-Rosaire	422 816	0	0	0
Saint-Eugène-de-Guigues	431 710	431 710	431 710	0
Saint-Félix-de-Dalquier	519 323	519 323	519 323	0
Saint-Lambert	379 482	379 482	157 658	221 824
Saint-Marc-de-Figuery	476 557	476 557	192 000	284 557
Saint-Mathieu-d'Harricana	470 880	470 880	470 880	0
Saint-Édouard-de-Fabre	468 420	468 420	287 386	181 034
Sainte-Germaine-Boulé	514 403	514 403	249 255	265 148
Sainte-Gertrude-Manneville	492 831	492 831	444 606	48 225
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	405 974	405 974	405 974	0
Senneterre	567 388	567 388	115 000	452 388

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Senneterre	915 760	0	0	0
Taschereau	527 271	527 271	527 271	0
Trécesson	573 443	0	0	0
Témiscaming	840 068	840 068	840 068	0
Val-Saint-Gilles	373 616	373 616	200 352	173 264
Val-d'Or	7 652 077	7 652 077	7 652 077	0
Ville-Marie	841 582	841 582	841 582	0
<b>Région 09 Côte-Nord</b>				
Aguanish	395 188	395 188	295 000	100 188
Baie-Comeau	5 442 909	5 442 909	5 442 909	0
Baie-Johan-Beetz	356 207	356 207	356 000	207
Baie-Trinité	435 116	0	0	0
Blanc-Sablon	578 363	0	0	0
Bonne-Espérance	494 156	494 156	346 954	147 202
Chute-aux-Outardes	680 926	0	0	0
Colombier	493 777	493 777	231 000	262 777
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	535 408	0	0	0
Fermont	847 826	847 826	847 826	0
Forestville	1 001 670	0	0	0
Franquelin	404 461	0	0	0
Godbout	402 757	0	0	0
Gros-Mécatina	448 362	0	0	0
Havre-Saint-Pierre	938 278	0	0	0
L'Île-d'Anticosti	394 999	0	0	0
Les Bergeronnes	466 149	466 149	466 118	31
Les Escoumins	731 639	0	0	0
Longue-Pointe-de-Mingan	415 625	415 625	308 100	107 525
Longue-Rive	577 795	0	0	0
Natashquan	389 701	389 701	389 701	0
Pointe-Lebel	711 959	0	0	0
Pointe-aux-Outardes	618 101	618 101	618 101	0
Port-Cartier	1 648 006	1 648 006	1 648 006	0
Portneuf-sur-Mer	496 048	496 048	496 048	0
Ragueneau	629 833	629 833	474 000	155 833
Rivière-Saint-Jean	385 538	0	0	0
Rivière-au-Tonnerre	408 056	408 056	342 750	65 306
Sacré-Coeur	716 312	716 312	716 312	0
Saint-Augustin	507 780	0	0	0
Schefferville	375 887	375 887	334 141	41 746

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013 <sup>(1)</sup>	Solde de l'engagement pris <sup>(2)</sup>
Sept-Îles	6 243 259	0	0	0
Tadoussac	503 239	0	0	0
<b>Région 10 Nord-du-Québec</b>				
Administration régionale Kativik	6 843 621	6 843 621	6 843 621	0
Baie-James	718 582	718 582	718 582	0
Chapais	651 973	651 973	651 973	0
Chibougamau	1 857 507	0	0	0
Lebel-sur-Quévillon	855 774	855 774	855 774	0
Matagami	626 238	626 238	626 238	0
<b>Région 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>				
Bonaventure	840 446	840 446	840 446	0
Cap-Chat	853 125	853 125	269 810	583 315
Caplan	699 849	699 849	699 849	0
Carleton-sur-Mer	1 118 047	0	0	0
Cascapédia-Saint-Jules	475 800	475 800	475 800	0
Chandler	1 905 054	1 905 054	1 905 054	0
Cloridorme	479 963	0	0	0
Escuminac	463 311	463 311	463 311	0
Gaspé	3 610 263	3 610 263	3 610 263	0
Grande-Rivière	980 666	0	0	0
Grande-Vallée	574 011	574 011	109 000	465 011
Grosse-Île	440 225	440 225	440 225	0
Hope	473 151	473 151	410 653	62 498
Hope Town	406 731	406 731	406 731	0
L'Ascension-de-Patapédia	377 211	377 211	241 950	135 261
La Haute-Gaspésie	383 078	383 078	383 078	0
La Martre	384 402	384 402	100 000	284 402
Les Îles-de-la-Madeleine	3 047 894	3 047 894	3 047 894	0
Maria	793 896	793 896	793 896	0
Marsoui	400 865	400 865	214 758	186 107
Matapédia	468 042	468 042	468 042	0
Mont-Saint-Pierre	379 861	379 861	256 700	123 161
Murdochville	500 211	500 211	225 623	274 588
New Carlisle	601 260	601 260	358 830	242 430
New Richmond	1 055 979	1 055 979	1 055 979	0
Nouvelle	679 979	679 979	629 979	50 000
Paspébiac	952 660	952 660	829 248	123 412
Percé	979 720	979 720	979 720	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Petite-Vallée	385 727	0	0	0
Pointe-à-la-Croix	642 133	642 133	103 387	538 746
Port-Daniel–Gascons	827 390	827 390	286 064	541 326
Ristigouche-Partie-Sud-Est	369 264	369 264	369 264	0
Rivière-à-Claude	370 399	370 399	370 399	0
Saint-Alexis-de-Matapédia	453 660	453 660	453 660	0
Saint-Alphonse	477 503	477 503	477 503	0
Saint-André-de-Restigouche	374 941	374 941	374 941	0
Saint-Elzéar	435 305	435 305	435 305	0
Saint-François-d'Assise	481 477	481 477	481 477	0
Saint-Godefroi	411 840	411 840	320 350	91 490
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	560 197	560 197	560 197	0
Saint-Siméon	560 386	0	0	0
Sainte-Anne-des-Monts	1 632 800	1 632 800	1 590 100	42 700
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	408 624	408 624	408 624	0
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	548 654	548 654	548 654	0
Shigawake	403 136	403 136	403 136	0
<b>Région 12 Chaudière-Appalaches</b>				
Adstock	858 045	858 045	776 100	81 945
Armagh	646 107	646 107	536 300	109 807
Beauceville	1 530 379	1 530 379	1 530 379	0
Beaulac-Garthby	513 646	513 646	513 646	0
Beaumont	745 642	745 642	745 642	0
Berthier-sur-Mer	580 255	580 255	580 255	0
Cap-Saint-Ignace	940 171	940 171	138 090	802 081
Disraeli	541 274	541 274	541 274	0
Disraeli	824 551	0	0	0
Dosquet	509 862	509 862	450 000	59 862
East Broughton	784 245	0	0	0
Frampton	594 069	0	0	0
Honfleur	489 236	489 236	489 236	0
Irlande	517 620	517 620	517 620	0
Kinnear's Mills	399 919	399 919	399 919	0
L'Islet	1 066 009	1 066 009	975 927	90 082
La Durantaye	471 637	471 637	471 637	0
La Guadeloupe	667 490	667 490	667 490	0
Lac-Etchemin	1 111 802	1 111 802	1 111 802	0
Lac-Frontière	373 805	373 805	373 805	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Lac-Poulin	364 533	364 533	364 533	0
Laurier-Station	800 708	800 708	800 708	0
Leclercville	434 548	434 548	434 548	0
Lotbinière	510 240	510 240	510 240	0
Lévis	32 185 839	32 185 839	31 676 000	509 839
Montmagny	2 739 436	2 739 436	2 693 000	46 436
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	493 777	493 777	493 777	0
Notre-Dame-des-Pins	541 274	541 274	541 274	0
Notre-Dame-du-Rosaire	412 597	412 597	412 597	0
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	490 371	490 371	243 530	246 841
Sacré-Coeur-de-Jésus	449 308	449 308	170 044	279 264
Saint-Adalbert	451 579	451 579	367 300	84 279
Saint-Adrien-d'Irlande	416 760	416 760	416 760	0
Saint-Agapit	907 245	907 245	907 245	0
Saint-Alfred	429 817	429 817	334 520	95 297
Saint-Anselme	956 634	956 634	956 634	0
Saint-Antoine-de-Tilly	614 884	0	0	0
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	366 993	366 993	50 000	316 993
Saint-Apollinaire	1 206 228	1 206 228	1 206 228	0
Saint-Aubert	621 507	621 507	621 507	0
Saint-Benjamin	501 157	501 157	501 157	0
Saint-Benoît-Labre	646 675	646 675	646 675	0
Saint-Bernard	711 959	711 959	27 000	684 959
Saint-Camille-de-Lellis	507 591	507 591	507 591	0
Saint-Charles-de-Bellechasse	742 236	0	0	0
Saint-Cyprien	458 391	0	0	0
Saint-Cyrille-de-Lessard	485 072	485 072	485 072	0
Saint-Côme-Linière	959 283	959 283	959 283	0
Saint-Damase-de-L'Islet	445 334	445 334	445 334	0
Saint-Damien-de-Buckland	733 153	733 153	733 152	1
Saint-Elzéar	693 036	693 036	693 036	0
Saint-Fabien-de-Panet	534 083	534 083	534 083	0
Saint-Flavien	639 863	639 863	639 863	0
Saint-Fortunat	394 242	0	0	0
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	632 293	632 293	632 293	0
Saint-Frédéric	539 949	539 949	539 949	0
Saint-Georges	7 268 074	7 268 074	5 085 500	2 182 574
Saint-Gervais	705 525	0	0	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Gilles	682 629	682 629	682 629	0
Saint-Gédéon-de-Beauce	781 596	781 596	781 596	0
Saint-Henri	1 145 485	1 145 485	890 056	255 429
Saint-Hilaire-de-Dorset	357 531	357 531	357 531	0
Saint-Honoré-de-Shenley	650 081	650 081	650 081	0
Saint-Isidore	819 820	819 820	237 956	581 864
Saint-Jacques-de-Leeds	468 042	0	0	0
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	373 616	373 616	196 398	177 218
Saint-Janvier-de-Joly	506 455	506 455	506 455	0
Saint-Jean-Port-Joli	990 127	990 127	990 127	0
Saint-Jean-de-Brébeuf	413 354	413 354	250 000	163 354
Saint-Joseph-de-Beauce	1 187 873	1 187 873	438 000	749 873
Saint-Joseph-de-Coleraine	720 096	720 096	720 096	0
Saint-Joseph-des-Érables	421 302	421 302	421 302	0
Saint-Jules	436 630	436 630	175 628	261 002
Saint-Julien	415 247	415 247	415 247	0
Saint-Just-de-Bretenières	487 722	487 722	325 937	161 785
Saint-Lambert-de-Lauzon	1 392 430	1 392 430	1 392 430	0
Saint-Lazare-de-Bellechasse	563 414	563 414	500 000	63 414
Saint-Louis-de-Gonzague	425 654	425 654	425 654	0
Saint-Luc-de-Bellechasse	430 007	430 007	430 007	0
Saint-Léon-de-Standon	569 469	569 469	569 469	0
Saint-Magloire	477 314	477 314	316 231	161 083
Saint-Malachie	604 666	604 666	604 666	0
Saint-Marcel	435 873	435 873	186 400	249 473
Saint-Martin	829 471	829 471	829 471	0
Saint-Michel-de-Bellechasse	654 055	654 055	654 055	0
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	526 135	526 135	526 135	0
Saint-Nazaire-de-Dorchester	412 219	412 219	412 219	0
Saint-Nérée-de-Bellechasse	488 668	488 668	488 668	0
Saint-Odilon-de-Cranbourne	618 480	618 480	618 480	0
Saint-Omer	402 379	402 379	402 379	0
Saint-Pamphile	848 773	848 773	848 773	0
Saint-Patrice-de-Beaurivage	537 678	537 678	537 678	0
Saint-Paul-de-Montminy	498 697	498 697	498 697	0
Saint-Philibert	414 679	414 679	233 118	181 561
Saint-Philémon	486 019	486 019	486 019	0
Saint-Pierre-de-Broughton	505 320	505 320	505 320	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	532 380	532 380	532 380	0
Saint-Prosper	1 022 675	1 022 675	1 022 675	0
Saint-Raphaël	776 676	776 676	776 676	0
Saint-René	452 336	452 336	452 336	0
Saint-Roch-des-Aulnaies	519 702	0	0	0
Saint-Simon-les-Mines	434 170	434 170	434 170	0
Saint-Sylvestre	525 378	525 378	525 378	0
Saint-Séverin	393 485	393 485	393 485	0
Saint-Théophile	482 991	482 991	482 991	0
Saint-Vallier	533 705	533 705	533 705	0
Saint-Victor	821 145	821 145	821 145	0
Saint-Zacharie	700 227	0	0	0
Saint-Édouard-de-Lotbinière	576 092	576 092	576 092	0
Saint-Éphrem-de-Beauce	836 473	836 473	791 086	45 387
Saint-Évariste-de-Forsyth	461 419	461 419	461 419	0
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	571 172	571 172	571 172	0
Sainte-Apolline-de-Patton	465 960	465 960	160 000	305 960
Sainte-Aurélie	519 134	519 134	519 134	0
Sainte-Claire	940 738	940 738	928 000	12 738
Sainte-Clotilde-de-Beauce	452 903	452 903	358 500	94 403
Sainte-Croix	798 627	798 627	798 627	0
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	404 461	404 461	404 461	0
Sainte-Félicité	414 868	414 868	414 868	0
Sainte-Hénédine	539 003	539 003	539 003	0
Sainte-Justine	685 467	685 467	167 165	518 302
Sainte-Louise	474 097	474 097	474 097	0
Sainte-Lucie-de-Beauregard	401 433	0	0	0
Sainte-Marguerite	541 274	541 274	541 274	0
Sainte-Marie	2 861 806	2 861 806	2 861 806	0
Sainte-Perpétue	699 092	699 092	699 092	0
Sainte-Praxède	420 167	420 167	420 167	0
Sainte-Rose-de-Watford	479 585	479 585	479 585	0
Sainte-Sabine	410 894	410 894	410 894	0
Saints-Anges	532 380	532 380	532 380	0
Scott	681 115	681 115	681 115	0
Thetford Mines	6 212 365	0	0	0
Tourville	478 071	478 071	478 071	0
Tring-Jonction	598 800	598 800	598 800	0
Val-Alain	514 214	514 214	514 214	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Vallée-Jonction	696 821	696 821	696 821	0
<b>Région 13 Laval</b>				
Laval	91 072 852	91 072 852	91 072 852	0
<b>Région 14 Lanaudière</b>				
Berthierville	1 092 122	1 092 122	1 092 122	0
Charlemagne	1 424 789	1 424 789	1 424 789	0
Chertsey	1 277 000	0	0	0
Crabtree	1 006 590	1 006 590	1 006 590	0
Entrelacs	516 485	516 485	516 485	0
Joliette	4 625 182	4 625 182	4 625 182	0
L'Assomption	4 240 937	4 240 937	4 240 937	0
L'Épiphanie	951 335	951 335	951 335	0
L'Épiphanie	1 227 422	1 227 422	1 227 422	0
La Visitation-de-l'Île-Dupas	454 796	454 796	454 796	0
Lanoraie	1 139 998	1 139 998	779 746	360 252
Lavaltrie	3 020 379	3 020 379	3 020 379	0
Mandeville	769 107	769 107	769 107	0
Mascouche	8 629 827	0	0	0
Matawinie	359 802	0	0	0
Notre-Dame-de-Lourdes	766 079	766 079	766 079	0
Notre-Dame-de-la-Merci	538 246	538 246	538 246	0
Notre-Dame-des-Prairies	2 027 183	2 027 183	2 027 183	0
Rawdon	2 474 181	2 474 181	2 474 181	0
Repentigny	19 022 064	19 022 064	19 022 064	0
Saint-Alexis	446 659	446 659	446 659	0
Saint-Alexis	477 314	477 314	477 314	0
Saint-Alphonse-Rodriguez	943 009	0	0	0
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 004 698	1 004 698	1 004 698	0
Saint-Barthélemy	725 773	725 773	725 773	0
Saint-Calixte	1 441 441	1 441 441	1 441 441	0
Saint-Charles-Borromée	2 979 589	2 979 589	2 979 589	0
Saint-Cléophas-de-Brandon	389 890	389 890	389 890	0
Saint-Cuthbert	712 527	712 527	712 527	0
Saint-Côme	752 076	752 076	752 076	0
Saint-Damien	750 941	750 941	750 941	0
Saint-Didace	472 773	472 773	472 773	0
Saint-Donat	1 165 922	0	0	0
Saint-Esprit	695 875	695 875	695 875	0
Saint-Félix-de-Valois	1 438 981	1 438 981	1 438 981	0

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013 <sup>(1)</sup>	Solde de l'engagement pris <sup>(2)</sup>
Saint-Gabriel	869 588	0	0	0
Saint-Gabriel-de-Brandon	867 696	867 696	867 696	0
Saint-Ignace-de-Loyola	711 013	711 013	711 013	0
Saint-Jacques	1 045 193	1 045 193	1 045 193	0
Saint-Jean-de-Matha	1 143 214	0	0	0
Saint-Liguori	704 579	704 579	448 353	256 226
Saint-Lin-Laurentides	3 620 400	3 620 400	3 620 400	0
Saint-Michel-des-Saints	844 231	844 231	385 284	458 947
Saint-Norbert	539 760	539 760	539 760	0
Saint-Paul	1 113 127	1 113 127	1 113 127	0
Saint-Pierre	395 567	395 567	395 567	0
Saint-Roch-Ouest	392 161	392 161	255 982	136 179
Saint-Roch-de-l'Achigan	1 218 717	1 218 717	1 218 717	0
Saint-Sulpice	971 961	0	0	0
Saint-Thomas	883 212	883 212	883 212	0
Saint-Zénon	596 340	596 340	596 340	0
Sainte-Béatrix	681 304	681 304	681 304	0
Sainte-Genève-de-Berthier	775 541	775 541	775 541	0
Sainte-Julienne	2 004 012	0	0	0
Sainte-Marcelline-de-Kildare	612 235	612 235	612 235	0
Sainte-Marie-Salomé	576 660	576 660	576 660	0
Sainte-Mélanie	873 562	873 562	873 562	0
Sainte-Élisabeth	614 884	0	0	0
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	655 379	655 379	162 000	493 379
Terrebonne	23 764 064	0	0	0
<b>Région 15 Laurentides</b>				
Amherst	603 909	603 909	603 909	0
Arundel	455 742	455 742	455 742	0
Barkmere	354 693	0	0	0
Blainville	11 783 437	11 783 437	11 783 437	0
Bois-des-Filion	2 143 760	2 143 760	2 143 760	0
Boisbriand	6 438 037	0	0	0
Brownsburg-Chatham	1 636 421	1 636 421	1 636 421	0
Brébeuf	524 054	524 054	524 054	0
Chute-Saint-Philippe	504 752	504 752	504 752	0
Deux-Montagnes	4 213 180	4 213 180	4 213 180	0
Estérel	385 916	385 916	385 916	0
Ferme-Neuve	907 812	0	0	0
Gore	635 510	635 510	635 510	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Grenville	602 774	602 774	602 774	0
Grenville-sur-la-Rouge	856 153	856 153	144 198	711 955
Harrington	486 019	486 019	486 019	0
Huberdeau	522 351	522 351	522 351	0
Ivry-sur-le-Lac	412 030	412 030	412 030	0
Kiamika	483 180	483 180	483 180	0
L'Ascension	507 780	507 780	270 317	237 463
La Conception	583 283	583 283	583 283	0
La Macaza	522 729	522 729	522 729	0
La Minerve	590 474	590 474	590 474	0
Labelle	767 971	767 971	767 971	0
Lac-Saguay	432 088	432 088	432 088	0
Lac-Saint-Paul	444 010	444 010	444 010	0
Lac-Supérieur	666 544	666 544	666 544	0
Lac-Tremblant-Nord	342 961	342 961	140 500	202 461
Lac-des-Seize-Îles	367 750	367 750	367 750	0
Lac-des-Écorces	887 565	887 565	887 565	0
Lac-du-Cerf	421 302	421 302	421 302	0
Lachute	2 869 529	2 869 529	2 869 529	0
Lantier	491 696	491 696	491 696	0
Lorraine	2 338 296	0	0	0
Mille-Isles	615 263	615 263	615 263	0
Mirabel	8 794 193	8 794 193	8 008 000	786 193
Mont-Laurier	3 232 776	3 232 776	3 232 776	0
Mont-Saint-Michel	458 391	458 391	458 391	0
Mont-Tremblant	2 186 480	2 186 480	2 186 480	0
Montcalm	459 716	459 716	459 716	0
Morin-Heights	1 014 349	1 014 349	1 014 349	0
Nomingue	778 568	778 568	778 568	0
Notre-Dame-de-Pontmain	471 826	0	0	0
Notre-Dame-du-Laus	634 943	634 943	634 943	0
Oka	1 232 909	1 232 909	1 232 909	0
Piedmont	799 573	0	0	0
Pointe-Calumet	1 652 592	1 652 592	1 652 592	0
Prévost	2 525 591	2 525 591	2 525 591	0
Rivière-Rouge	1 198 848	1 198 848	1 198 848	0
Rosemère	3 447 586	3 447 586	3 447 586	0
Saint-Adolphe-d'Howard	1 038 192	1 038 192	1 038 192	0
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	489 614	489 614	489 614	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-André-d'Argenteuil	932 601	932 601	932 601	0
Saint-Colomban	2 648 443	2 648 443	2 648 443	0
Saint-Eustache	10 321 036	10 321 036	10 321 036	0
Saint-Faustin-Lac-Carré	919 355	919 355	919 355	0
Saint-Hippolyte	1 794 029	1 794 029	1 794 029	0
Saint-Joseph-du-Lac	1 306 141	1 306 141	1 306 141	0
Saint-Jérôme	15 749 947	0	0	0
Saint-Placide	648 756	648 756	648 756	0
Saint-Sauveur	2 246 338	2 246 338	2 246 338	0
Sainte-Adèle	2 650 374	2 650 374	2 650 374	0
Sainte-Agathe-des-Monts	2 338 054	2 338 054	2 338 054	0
Sainte-Anne-des-Lacs	932 223	932 223	932 223	0
Sainte-Anne-des-Plaines	3 237 120	3 237 120	3 237 120	0
Sainte-Anne-du-Lac	452 714	452 714	452 714	0
Sainte-Lucie-des-Laurentides	568 334	568 334	568 334	0
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	818 685	818 685	110 000	708 685
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2 917 801	2 917 801	2 917 801	0
Sainte-Sophie	2 645 788	2 645 788	2 645 788	0
Sainte-Thérèse	6 188 953	6 188 953	6 188 953	0
Val-David	1 148 891	1 148 891	1 148 891	0
Val-Morin	870 345	870 345	870 345	0
Val-des-Lacs	483 748	483 748	483 748	0
Wentworth	433 980	433 980	433 980	0
Wentworth-Nord	597 854	597 854	597 854	0
<b>Région 16 Montérégie</b>				
Abercorn	405 974	405 974	405 974	0
Acton Vale	1 801 270	1 801 270	1 801 270	0
Ange-Gardien	724 259	0	0	0
Beauharnois	2 908 871	0	0	0
Bedford	479 396	479 396	479 396	0
Bedford	839 311	839 311	839 311	0
Belœil	4 693 728	4 693 728	4 693 728	0
Bolton-Ouest	474 476	474 476	196 656	277 820
Boucherville	9 582 957	9 582 957	9 582 957	0
Brigham	799 573	0	0	0
Brome	390 079	390 079	390 079	0
Bromont	1 549 302	1 549 302	1 549 302	0
Brossard	17 629 176	17 629 176	17 629 176	0
Béthanie	400 487	400 487	400 487	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Calixa-Lavallée	439 657	439 657	439 657	0
Candiac	4 060 882	4 060 882	4 060 882	0
Carignan	1 893 711	1 893 711	1 893 711	0
Chambly	5 663 030	5 663 030	5 663 030	0
Châteauguay	10 463 680	0	0	0
Contrecoeur	1 440 873	0	0	0
Coteau-du-Lac	1 591 769	0	0	0
Cowansville	2 968 004	2 968 004	2 968 004	0
Delson	1 836 508	1 836 508	1 836 508	0
Dundee	419 220	419 220	419 220	0
Dunham	988 046	0	0	0
East Farnham	436 062	436 062	436 062	0
Elgin	420 924	420 924	420 924	0
Farnham	1 908 675	1 908 675	1 908 675	0
Franklin	648 756	648 756	648 756	0
Frelighsburg	532 758	532 758	532 758	0
Godmanchester	609 586	0	0	0
Granby	14 532 286	14 532 286	14 532 286	0
Havelock	484 505	484 505	484 505	0
Hemmingford	484 126	484 126	484 126	0
Hemmingford	679 979	679 979	679 979	0
Henryville	633 618	633 618	633 618	0
Hinchinbrooke	789 733	789 733	789 733	0
Howick	453 471	453 471	190 320	263 151
Hudson	1 335 851	1 335 851	1 335 851	0
Huntingdon	818 307	0	0	0
L'Île-Cadieux	364 722	364 722	364 722	0
L'Île-Perrot	2 437 012	2 437 012	2 437 012	0
La Prairie	5 409 360	5 409 360	5 409 360	0
La Présentation	763 998	763 998	763 998	0
Lac-Brome	1 400 756	1 400 756	1 400 756	0
Lacolle	822 659	822 659	822 659	0
Les Coteaux	1 079 065	0	0	0
Les Cèdres	1 446 172	0	0	0
Longueuil	55 741 851	55 741 851	55 741 851	0
Léry	788 030	0	0	0
Marieville	1 869 816	0	0	0
Massueville	433 602	0	0	0
McMasterville	1 378 238	1 378 238	1 378 238	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Mercier	2 505 075	0	0	0
Mont-Saint-Grégoire	890 214	890 214	890 214	0
Mont-Saint-Hilaire	3 904 481	3 904 481	3 904 481	0
Napierville	997 129	997 129	997 129	0
Notre-Dame-de-Stanbridge	476 936	476 936	476 936	0
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2 477 319	2 477 319	2 477 319	0
Noyan	596 907	596 907	596 907	0
Ormstown	1 023 621	0	0	0
Otterburn Park	2 063 628	2 063 628	2 063 628	0
Pike River	440 603	440 603	440 603	0
Pincourt	2 842 497	2 842 497	2 842 497	0
Pointe-Fortune	433 034	433 034	433 034	0
Pointe-des-Cascades	551 492	0	0	0
Richelieu	1 335 472	1 335 472	1 335 472	0
Rigaud	1 703 278	1 703 278	1 703 278	0
Rivière-Beaudette	678 087	678 087	678 087	0
Rougemont	834 580	834 580	834 580	0
Roxton	531 245	531 245	531 245	0
Roxton Falls	592 177	592 177	592 177	0
Roxton Pond	1 034 029	1 034 029	1 034 029	0
Saint-Aimé	435 683	435 683	435 683	0
Saint-Alexandre	786 137	786 137	786 137	0
Saint-Alphonse-de-Granby	911 786	911 786	911 786	0
Saint-Amable	2 167 413	2 167 413	2 167 413	0
Saint-Anicet	848 583	848 583	848 583	0
Saint-Antoine-sur-Richelieu	644 593	644 593	644 593	0
Saint-Armand	562 657	0	0	0
Saint-Barnabé-Sud	500 968	500 968	107 891	393 077
Saint-Basile-le-Grand	3 883 000	3 883 000	3 883 000	0
Saint-Bernard-de-Lacolle	630 969	630 969	630 969	0
Saint-Bernard-de-Michaudville	431 899	431 899	431 899	0
Saint-Blaise-sur-Richelieu	715 365	715 365	715 365	0
Saint-Bruno-de-Montarville	5 948 559	5 948 559	5 948 559	0
Saint-Charles-sur-Richelieu	667 869	667 869	667 869	0
Saint-Chrysostome	828 714	0	0	0
Saint-Clet	665 787	0	0	0
Saint-Constant	5 901 735	0	0	0
Saint-Cyprien-de-Napierville	646 486	646 486	646 486	0
Saint-Césaire	1 331 309	1 331 309	1 331 309	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Damase	820 010	820 010	820 010	0
Saint-David	491 885	491 885	491 885	0
Saint-Denis-sur-Richelieu	762 862	762 862	762 862	0
Saint-Dominique	746 778	746 778	746 778	0
Saint-Georges-de-Clarenceville	549 978	0	0	0
Saint-Gérard-Majella	381 753	381 753	42 122	339 631
Saint-Hugues	593 312	593 312	350 000	243 312
Saint-Hyacinthe	12 652 574	12 652 574	12 652 574	0
Saint-Ignace-de-Stanbridge	458 391	458 391	458 391	0
Saint-Isidore	809 413	0	0	0
Saint-Jacques-le-Mineur	657 272	0	0	0
Saint-Jean-Baptiste	915 949	915 949	915 949	0
Saint-Jean-sur-Richelieu	21 627 546	21 627 546	21 627 546	0
Saint-Joachim-de-Shefford	547 140	547 140	547 140	0
Saint-Joseph-de-Sorel	654 055	0	0	0
Saint-Jude	560 575	560 575	560 575	0
Saint-Lambert	5 212 893	5 212 893	5 212 893	0
Saint-Lazare	4 298 380	4 298 380	4 298 380	0
Saint-Liboire	889 646	889 646	889 646	0
Saint-Louis	474 097	474 097	474 097	0
Saint-Louis-de-Gonzague	613 749	613 749	613 749	0
Saint-Marc-sur-Richelieu	697 010	697 010	697 010	0
Saint-Marcel-de-Richelieu	447 794	447 794	447 794	0
Saint-Mathias-sur-Richelieu	1 199 794	0	0	0
Saint-Mathieu	696 064	696 064	696 064	0
Saint-Mathieu-de-Beloeil	787 651	787 651	787 651	0
Saint-Michel	848 205	848 205	848 205	0
Saint-Nazaire-d'Acton	500 211	500 211	500 211	0
Saint-Ours	660 678	660 678	660 678	0
Saint-Patrice-de-Sherrington	704 201	704 201	704 201	0
Saint-Paul-d'Abbotsford	874 129	874 129	874 129	0
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	707 607	0	0	0
Saint-Philippe	1 338 878	1 338 878	1 338 878	0
Saint-Pie	1 303 114	1 303 114	1 303 114	0
Saint-Polycarpe	658 596	0	0	0
Saint-Robert	670 707	670 707	670 707	0
Saint-Roch-de-Richelieu	700 605	700 605	700 605	0
Saint-Rémi	1 541 544	0	0	0
Saint-Simon	572 875	572 875	572 875	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Stanislas-de-Kostka	653 109	653 109	653 109	0
Saint-Sébastien	463 500	463 500	463 500	0
Saint-Théodore-d'Acton	630 023	630 023	630 023	0
Saint-Télesphore	482 991	482 991	482 991	0
Saint-Urbain-Premier	548 843	548 843	548 843	0
Saint-Valentin	430 953	430 953	430 953	0
Saint-Valérien-de-Milton	657 650	657 650	657 650	0
Saint-Zotique	1 391 295	1 391 295	1 391 295	0
Saint-Édouard	571 361	571 361	571 361	0
Saint-Étienne-de-Beauharnois	485 640	485 640	485 640	0
Sainte-Angèle-de-Monnoir	643 458	643 458	643 458	0
Sainte-Anne-de-Sabrevois	698 902	0	0	0
Sainte-Anne-de-Sorel	868 642	868 642	868 642	0
Sainte-Barbe	614 127	614 127	98 621	515 506
Sainte-Brigide-d'Iberville	578 741	578 741	578 741	0
Sainte-Catherine	3 935 616	3 935 616	3 935 616	0
Sainte-Christine	481 288	481 288	481 288	0
Sainte-Clotilde	641 755	641 755	641 755	0
Sainte-Cécile-de-Milton	720 475	720 475	720 475	0
Sainte-Hélène-de-Bagot	612 992	0	0	0
Sainte-Julie	7 134 843	7 134 843	7 134 843	0
Sainte-Justine-de-Newton	517 242	517 242	517 242	0
Sainte-Madeleine	762 105	0	0	0
Sainte-Marie-Madeleine	858 991	858 991	858 991	0
Sainte-Marthe	543 355	543 355	543 355	0
Sainte-Martine	1 178 222	1 178 222	1 178 222	0
Sainte-Sabine	540 517	540 517	540 517	0
Sainte-Victoire-de-Sorel	802 600	802 600	802 600	0
Salaberry-de-Valleyfield	9 661 158	9 661 158	9 661 158	0
Shefford	1 571 254	1 571 254	1 571 254	0
Sorel-Tracy	8 280 579	8 280 579	8 280 579	0
Stanbridge East	499 643	499 643	499 643	0
Stanbridge Station	396 702	396 702	231 823	164 879
Sutton	1 060 710	1 060 710	1 060 710	0
Terrasse-Vaudreuil	708 932	708 932	498 240	210 692
Très-Saint-Rédempteur	480 531	480 531	480 531	0
Très-Saint-Sacrement	568 144	568 144	568 144	0
Upton	713 095	713 095	713 095	0
Varenes	5 111 039	5 111 039	5 111 039	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Vaudreuil-Dorion	6 596 369	6 596 369	6 596 369	0
Vaudreuil-sur-le-Lac	598 232	598 232	598 232	0
Venise-en-Québec	588 203	588 203	588 203	0
Verchères	1 342 095	1 342 095	1 342 095	0
Warden	409 380	409 380	409 380	0
Waterloo	1 109 721	0	0	0
Yamaska	643 836	643 836	643 836	0
<b>Région 17 Centre-du-Québec</b>				
Aston-Jonction	408 245	408 245	408 245	0
Baie-du-Febvre	543 923	543 923	543 923	0
Bécancour	2 696 233	2 696 233	2 696 233	0
Chesterville	517 999	517 999	517 999	0
Daveluyville	526 135	0	0	0
Deschailons-sur-Saint-Laurent	525 946	525 946	110 000	415 946
Drummondville	16 520 127	16 520 127	16 520 127	0
Durham-Sud	537 111	537 111	537 111	0
Fortierville	472 773	472 773	472 773	0
Grand-Saint-Esprit	430 763	430 763	430 763	0
Ham-Nord	508 348	508 348	508 348	0
Inverness	491 696	491 696	452 000	39 696
Kingsey Falls	737 505	737 505	210 511	526 994
L'Avenir	585 554	585 554	585 554	0
La Visitation-de-Yamaska	401 622	401 622	401 622	0
Laurierville	609 018	609 018	609 018	0
Lefebvre	489 992	489 992	489 992	0
Lemieux	402 947	402 947	402 947	0
Lyster	644 593	644 593	644 593	0
Maddington	416 382	416 382	416 382	0
Manseau	515 539	0	0	0
Nicolet	1 880 436	1 880 436	1 880 436	0
Notre-Dame-de-Ham	419 410	0	0	0
Notre-Dame-de-Lourdes	476 746	476 746	476 746	0
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	510 051	510 051	510 051	0
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	600 881	600 881	600 881	0
Parisville	432 845	432 845	432 845	0
Pierreville	779 325	779 325	779 325	0
Plessisville	827 200	827 200	827 200	0
Plessisville	1 616 147	1 616 147	1 616 147	0
Princeville	1 410 218	1 410 218	1 410 218	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Saint-Albert	635 700	635 700	635 700	0
Saint-Bonaventure	526 325	526 325	526 325	0
Saint-Christophe-d'Arthabaska	861 072	861 072	861 072	0
Saint-Cyrille-de-Wendover	1 136 591	1 136 591	1 136 591	0
Saint-Célestin	455 174	455 174	455 174	0
Saint-Célestin	487 343	487 343	487 343	0
Saint-Edmond-de-Grantham	459 148	459 148	459 148	0
Saint-Elphège	390 079	0	0	0
Saint-Eugène	551 303	551 303	551 303	0
Saint-Ferdinand	746 778	746 778	746 778	0
Saint-François-du-Lac	715 176	715 176	715 176	0
Saint-Félix-de-Kingsey	611 478	611 478	611 478	0
Saint-Germain-de-Grantham	1 120 318	1 120 318	1 120 318	0
Saint-Guillaume	636 835	636 835	636 835	0
Saint-Louis-de-Blandford	528 028	528 028	528 028	0
Saint-Lucien	634 375	634 375	634 375	0
Saint-Léonard-d'Aston	749 048	0	0	0
Saint-Majorique-de-Grantham	562 468	562 468	562 468	0
Saint-Norbert-d'Arthabaska	890 101	890 101	890 101	0
Saint-Pie-de-Guire	426 979	426 979	49 715	377 264
Saint-Pierre-Baptiste	417 707	417 707	417 707	0
Saint-Pierre-les-Becquets	560 008	560 008	560 008	0
Saint-Rosaire	490 749	490 749	490 749	0
Saint-Rémi-de-Tingwick	426 033	426 033	426 033	0
Saint-Samuel	463 122	463 122	463 122	0
Saint-Sylvère	493 399	493 399	493 399	0
Saint-Valère	580 634	580 634	559 634	21 000
Saint-Wenceslas	548 465	548 465	548 465	0
Saint-Zéphirin-de-Courval	494 912	494 912	494 912	0
Sainte-Anne-du-Sault	586 878	586 878	586 878	0
Sainte-Brigitte-des-Saults	486 586	486 586	486 586	0
Sainte-Clotilde-de-Horton	630 401	0	0	0
Sainte-Cécile-de-Lévrard	416 950	0	0	0
Sainte-Eulalie	506 645	0	0	0
Sainte-Françoise	426 411	426 411	426 411	0
Sainte-Hélène-de-Chester	405 596	405 596	345 285	60 311
Sainte-Marie-de-Blandford	433 980	0	0	0
Sainte-Monique	439 279	439 279	439 279	0
Sainte-Perpétue	517 620	517 620	517 620	0

<b>Nom de la municipalité</b>	<b>Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014</b>	<b>Versements approuvés</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris<sup>(2)</sup></b>
Sainte-Sophie-d'Halifax	453 282	453 282	153 282	300 000
Sainte-Sophie-de-Lévrard	486 397	486 397	486 397	0
Sainte-Séraphine	415 436	415 436	415 436	0
Sainte-Élizabeth-de-Warwick	407 867	0	0	0
Saints-Martyrs-Canadiens	387 808	0	0	0
Tingwick	618 858	0	0	0
Victoriaville	9 988 684	9 988 684	9 988 684	0
Villeroy	429 817	429 817	429 817	0
Warwick	1 248 994	0	0	0
Wickham	815 279	815 279	815 279	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 102 841 356</b>	<b>1 877 671 089</b>	<b>1 796 880 888</b>	<b>80 790 201</b>

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.





**Société de financement  
des infrastructures  
locales**

**Québec** 